



Accès universel à l'eau potable au Bénin



Agence Nationale
de l'Eau Potable
en Milieu Rural

**RAPPORT SEMESTRIEL
SUIVI DU PATRIMOINE ET DES
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN**

Janvier - Juin 2022

SUIVI DU PATRIMOINE ET DES
PERFORMANCES DU SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL AU BÉNIN

Janvier - juin 2022

Sigles

AEV	Adduction d'Eau Villageoise
ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUE	Associations des Usagers d'Eau
ACEP	Association de Consommateurs d'Eau Potable
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANAEMR	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
CAPP	Cellule d'Appui au Partenariat Public Privé
BF	Borne Fontaine
BP	Branchement Particulier
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CCE	Certificats de Conformité Environnementale
COVID-19	Coronavirus Disease 2019
CFME	Centre de Formation des Métiers de l'Eau
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGEau	Direction Générale de l'Eau
DNCMP	Direction Nationale de contrôle des Marchés Publics
DPF	Développement des Programmes de Formation
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FPM	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GRGES	Guide Référentiel pour la Gestion Environnementale et Sociale
LNCQES	Laboratoire National pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau et des produits de santé
MCVDD	Ministère de Cadre de Vie et du Développement Durable

MEM	Ministère de l'Eau et des Mines
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PeHD	Polyéthylène Haute Densité
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNE-BENIN	Partenariat National de l'Eau Bénin
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
JMP	Joint Monitoring Programme
PAD	Project Appraisal document
PAP	Personnes Affectées par le Projet
PDAEPMR	Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
PEA	Poste d'Eau Autonome
PASAEP 24	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages
PEPEC	Projet Eau Potable pour Ecole à Cantine
PEPRAU	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines
ProSEHA	Programme d'appui au Secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAEP	Système d'Approvisionnement en Eau Potable
SAEPmV	Système d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages
SNAEP-MR	Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
WHO	World Health Organisation

Sommaire

Résumé	8
Introduction	9
I. Mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural	10
I.1. Appui à la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP	10
I.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE.....	10
I.3. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ANDF	11
I.4. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural ...	11
I.4.1. Mise en affermage des ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.....	11
I.4.2. Déploiement des outils technologiques de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural.....	12
II. Amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural	14
II.1. Formation et renforcement des capacités opérationnelles pour la fourniture professionnelle du service public de l'eau potable	14
II.2. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable	15
III. Optimisation des options technologiques et harmonisation des interventions de développement des infrastructures d'aep en milieu rural	16
III.1. Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages et Directives Nationales	16
III.2. Postes d'Eau Autonomes de type solaire démontable avec un réservoir alimentaire ...	17
III.3. Réhabilitation des adductions d'eau villageoises, renforcement et densification des réseaux existants	17
III.4. Achèvement des travaux et réception des ouvrages d'aep en milieu rural	17
III.4.1. Ouvrages d'AEP achevés au cours du premier semestre de l'année 2022 sur le portefeuille de programmes d'investissements de l'ANAEPMR.....	17
III.4.2. Ouvrages d'AEP réceptionnés au cours du premier semestre de l'année 2022 sur le portefeuille de programmes d'investissements de l'ANAEPMR.....	18
III.4.3. Autres ouvrages d'AEP réceptionnés au cours du premier semestre de l'année 2022	20
IV. Indicateurs de performance du sous-secteur	21
IV.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural	21
IV.1.1. Systèmes d'approvisionnement en eau potable existants	21
IV.1.2. Capacités de stockage - réservoirs des AEP existantes	22
IV.1.3. Sources d'énergie des systèmes d'AEP existants	23
IV.1.4. Réseau de distribution d'eau potable	23
IV.1.5. Points d'accès améliorés d'eau potable	24
IV.2. Taux de desserte	25
Conclusion.....	26
Annexes	27



Résumé

La République du Bénin s'est résolument engagée depuis 2017 dans un programme ambitieux d'accès universel à l'eau potable, avec des investissements massifs inédits et des réformes courageuses pour la consolidation d'un service public de l'eau innovant surtout en milieu rural. Le succès de ces investissements et réformes est basé sur une vision et des moyens au service de l'optimisation du cadre institutionnel et de gouvernance du sous-secteur qui favorisent la crédibilité, la transparence, la reddition périodique de compte, mais aussi l'inclusion et la participation des acteurs aux différents niveaux ainsi que la mutualisation des ressources.

Les grandes avancées spécifiques à la période de janvier à juin de l'année 2022, sont mises en lumière à travers le présent huitième rapport semestriel de suivi du patrimoine et de performance du service public de l'eau potable en milieu rural. On note :

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- l'appui de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE). Celui-ci a permis la validation de 62 rapports d'Impacts Environnemental et Social (EIES) pour la réalisation des travaux des Systèmes d'Approvisionnement en eau Potable SAEPmV; et (ii) l'obtention de 42 Certificats de Conformité Environnementale (CCE);
- l'appui de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) a permis le lancement de la procédure de sécurisation pour la seconde cohorte de 33 sites en vue de la réalisation de 15 SAEPmV;
- les premiers contrats d'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin ont été (i) signés le 11 avril 2022 entre l'ANAEPMR et les sociétés fermières; et (ii) approuvés le 8 juin 2022 par le Gouvernement en Conseil des Ministres.

Sur l'amélioration de la performance et la gouvernance du service de l'eau potable en milieu rural :

- la validation de la liste des candidats retenus pour constituer un vivier dans lequel le Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) choisira ceux avec qui il proposera des contrats de prestation pour l'animation des contenus d'un ou de plusieurs modules pour chacun des 4 cycles de formations initiales relatives aux métiers de l'eau potable. Une avancée notable en matière de formation technique qualifiante aux métiers utiles au développement du secteur de l'AEP.

Sur l'optimisation des options technologiques et harmonisation des interventions de développement des infrastructures d'AEP en milieu rural :

- l'achèvement de 42 nouveaux ouvrages d'AEP ;
- la réception provisoire de 03 nouveaux ouvrages d'AEP.

Sur les indicateurs de performance du sous-secteur :

- l'actualisation des indicateurs sur le point actualisé des nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural qui tient compte de tous les ouvrages provisoirement réceptionnés par l'ANAEPMR.

Ces progrès structurels confirment le bienfondé du dispositif mis en place de façon pionnière pour l'atteinte de l'accès universel à l'eau potable, et constituent désormais des repères inspirants pour le secteur de l'AEP en milieu rural au-delà des frontières du Bénin.



Introduction

Au Forum de Dakar, son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal a appelé à inscrire les menaces liées à la rareté et à l'inégale disponibilité de l'eau (source de conflit) au cœur de l'Agenda international, en rappelant la nécessité vitale et le besoin économique de l'eau qui est selon une vieille sagesse « au commencement et à la fin de la vie ». La Déclaration de Dakar¹ appelle la communauté internationale à « faire de l'eau un outil de coopération de paix, d'expression de la solidarité entre les pays et les peuples et d'intégration régionale, par l'encouragement du dialogue, de la paix, de la stabilité et l'amélioration de la coordination et du partenariat ».

Ces différents appels cadrent avec le sixième objectif de développement durable (ODD), de « garantir l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable ». C'est un enjeu majeur pour la santé publique, le développement économique, la lutte contre la pauvreté et l'insécurité.

La République du Bénin s'est résolument engagée dans un programme ambitieux d'accès universel à l'eau potable, par des investissements massifs et des réformes courageuses dans la gestion du service d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) surtout en milieu rural. Le succès des réformes courageuses engagées et visibles à travers les investissements massifs est basé sur l'optimisation du cadre institutionnel et de gouvernance du sous-secteur et sur la promotion d'un modèle innovant de délivrance du service public de l'eau potable en milieu rural permettant l'amélioration du niveau de service aux usagers finaux sans pour autant exclure les pauvres.

C'est donc dans sa mission de redevabilité, de transparence, et de mise à disposition de l'information à toutes les parties prenantes, que l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR), publie chaque semestre un rapport de suivi des performances des services d'eau potable, y compris un inventaire actualisé du patrimoine et les données d'exploitation pour tous les réseaux d'approvisionnement en eau potable en milieu rural.

La présente édition (janvier-juin 2022) rend compte des grandes avancées enregistrées au cours dudit semestre. Il s'articule principalement autour de : (i) les mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural, (ii) l'amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural, (iii) l'optimisation des options technologiques et l'harmonisation des interventions de développement des infrastructures d'AEP ; et (iv) les indicateurs de performance du sous-secteur.

¹ 9^{ème} Forum mondial de l'Eau, tenu à Dakar, République du Sénégal, du 21 au 26 mars 2022.



I. Mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural

I.1. Appui à la sécurisation de la mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP

La dynamique de synergie d'actions entre la Société Nationale de Eaux du Bénin (SONEB), la Direction Générale de l'Eau, et l'ANAEPMR se poursuit dans le but d'assurer une meilleure connaissance et disponibilité des ressources en eau souterraines pour la continuité du service public de l'eau potable. Dans cette dynamique et avec l'appui de la Banque mondiale, les actions suivantes ont été menées :

- l'étude de cadrage des actions structurelles de mobilisation des eaux souterraines et du suivi des impacts des prélèvements » qui a recommandé (i) d'améliorer le réseau des piézomètres, (ii) d'installer des pluviomètres, (iii) de renforcer le mécanisme de collecte et d'exploitation des données, (iv) de sécuriser les données et de favoriser leur accessibilité ;
- l'étude conceptuelle détaillée (octobre 2021 - juin 2022) en vue de la quantification et de l'estimation des coûts des travaux d'amélioration du réseau des piézomètres et d'installation des pluviomètres.

I.2. Partenariat entre l'ANAEPMR et l'ABE

La durabilité du service public de l'eau potable est aussi conditionnée par la préservation de l'environnement, et des droits et valeurs sociaux. L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) accompagne l'ANAEPMR dans la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales recommandées pour les projets de son portefeuille de programmes d'investissement. Cet appui de l'ABE est cadré par la réglementation nationale en vigueur et les recommandations de la Banque mondiale, et a permis à l'ANAEPMR d'obtenir au cours du premier semestre de l'année 2022 les résultats suivants :

- **soixante-deux (62) rapports d'Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales (EIES) ont été validés par l'ABE pour la réalisation de :**
 - quarante-huit (48) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi Villages (SAEPmV) du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque mondiale (AQUAVIE) et le

² Revue de cadrage des actions structurelles de mobilisation des eaux souterraines pour les projets d'AEP et suivi de l'impact des prélèvements, juin 2021, conduite par J.B ACHIDI pour le compte de la Banque mondiale.

budget national de l'Etat ;

- onze (11) SAEPmV de la Tranche 3 du programme d'urgence, financés par la BIDC;
- deux (02) SAEPmV de la Tranche 2 du programme d'urgence ;
- un (01) SAEPmV de la Tranche 2 du programme d'urgence, financé par le programme OMIDELTA ;
- **quarante-deux (42) Certificats de Conformité Environnementale (CCE) pour la réalisation de :**
 - trente un (31) SAEPmV du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque mondiale (AQUAVIE) et le budget national de l'Etat ;
 - onze (11) SAEPmV de la Tranche 3 du programme d'urgence, financés par la BIDC ;

La liste des sites concernés est annexée (annexe1). La sauvegarde environnementale et sociale est suivie sur tous les chantiers des SAEP en cours de construction à travers la mise en œuvre des actions contenues dans (i) les Plans de Gestion Environnemental et Social des Chantiers (PGES-C), (ii) les Plans Particuliers de Gestion et d'Élimination des Déchets (PPGED), et (iii) les Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) des entreprises en charge des travaux de construction.

I.3. Partenariat entre l'ANAEMPR et l'ANDF

L'Agence Nationale du Domaine et du Foncier (ANDF) accompagne depuis 2020 l'ANAEMPR pour la sécurisation des sites devant abriter les ouvrages des SAEP et leurs transferts dans le domaine de l'Etat. Cet appui a déjà permis d'évoluer sur la sécurisation foncière d'une première cohorte constituée de trente-deux (32) sites (Château d'eau, Station de pompage) de treize (13) SAEPmV dans onze (11) Communes bénéficiaires. La liste des sites concernés est annexée (annexe2).

Le premier semestre de l'année 2022 a été marqué par le lancement de la procédure de sécurisation pour la seconde cohorte de trente-trois (33) sites devant abriter les châteaux d'eau et les stations de pompage de quinze (15) SAEPmV dans neuf (09) Communes bénéficiaires, dont :

- **sept (07) SAEPmV de la Tranche 1 du programme d'urgence, financés par le Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) ;**
- **quatre (04) SAEPmV du programme de réalisation de 95 SAEPmV cofinancés par la Banque Mondiale (AQUAVIE) et le budget national de l'Etat ;**
- **deux (02) SAEPmV de la Tranche 2 du programme d'urgence, financés par le programme OMIDELTA ;**
- **deux (02) SAEPmV du Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP_24), financés par le budget national de l'Etat ;**

I.4. Organisation de la gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural

I.4.1. MISE EN AFFERMAGE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Les réformes engagées par le Gouvernement de la République du Bénin pour une gestion durable du service public de l'eau potable en milieu rural implique l'émergence d'opérateurs professionnels adéquats en vue de garantir l'accès durable et la qualité du service à un coût abordable des populations à l'eau potable. La vision du Gouvernement est de favoriser la rationalisation de l'intervention publique, la contribution du secteur privé et la consolidation des investissements à travers le Partenariat Public Privé (PPP), l'exploitation et la maintenance du patrimoine hydraulique d'AEP en milieu rural. Ce patrimoine est désormais répertorié à travers trois (03) zones opérationnelles qui sont les périmètres de délégation de gestion par affermage des services publics de l'eau potable. Pour garantir le succès de la transaction de PPP de type affermage, une Commission Ad hoc d'appel d'offres pour la sélection des opérateurs régionaux en vue de la gestion par affermage du service public d'eau potable en milieu rural a été installée.

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) international, et de la Loi 2016-24

du 28 juin 2017 portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin, et suite à l'achèvement de la phase de mise au point des contrats, les premiers contrats de l'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin ont été :

- **signés le 11 avril 2022 entre l'ANAEPMR et les sociétés fermières (SBA des Eaux ; OMILAYE) et ;**
- **approuvés le 8 juin 2022 par le Gouvernement en Conseil des Ministres.**

Le cahier de charges des opérateurs régionaux (Sociétés fermières) fixe les conditions d'exploitation technique, administrative, commerciale et financière des systèmes d'AEP concernés. Les nouvelles Sociétés fermières ont à charge à titre exclusif pour une durée de dix (10) ans à compter de la date d'entrée en vigueur de leurs contrats :

- l'exploitation des moyens de production, de transport et de distribution d'eau potable qui font partie du patrimoine de l'Etat et de l'Autorité affermante (Commune) ;
- la gestion du service public de l'eau potable sur leurs périmètres respectifs ;
- la réalisation des travaux d'entretien et de réparations de toute nature et de tous les biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau potable dans le périmètre concerné ;
- la réalisation des travaux de renouvellement des biens affectés à l'exploitation du service public de l'eau mis à leur disposition ainsi que des travaux connexes de densification des réseaux de distribution d'eau potable et des travaux de mise en conformité des ouvrages et équipements qui leur seront confiés par l'Autorité Contractante. La section 3.3 donne les détails de ces travaux.

Les diligences ont démarré en vue de l'émission des ordres de service par l'Autorité Contractante, et le démarrage des activités préparatoires à la prise en charge par les nouvelles sociétés fermières des services affermés par Commune et par périmètre d'affermage respectif. La prise en charge du service affermé sera constatée pour chacun des périmètres concernés, suite au transfert de tous les systèmes d'AEP fonctionnels aux opérateurs régionaux, par l'Autorité contractante. Ces opérations de transfert pour chacun des sites transférés, seront sanctionnées par un Procès-Verbal (PV) signé par l'Autorité contractante et le fermier, avec le visa de la Commune. L'émission des ordres de service est conditionnée par :

- le respect par les nouvelles sociétés fermières des obligations juridiques préalables, et
- l'acceptation par l'Autorité Contractante et par l'ABE du :
 - Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE)
 - Plan de Gestion Environnemental et Social pour l'AEP (PGES-AEP) approuvé.

I.4.2. DÉPLOIEMENT DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

Un nouvel outil technologique (plateforme Utility85) a été développé par l'ANAEPMR afin de moderniser la gestion transparente du service public d'eau potable en milieu rural. Elle permet désormais aux différents acteurs impliqués dans la maîtrise du patrimoine, du suivi de l'exploitation et de gestion des contrats de délégation du service public d'eau potable en milieu rural, de suivre en temps réel le fonctionnement des infrastructures hydrauliques, mais aussi de générer des données d'exploitation. Au cours des années 2020 et 2021, des formations et des séances d'appropriation ont été organisées à l'attention des différents acteurs impliqués à différents niveaux (Central, Départemental, et Communale) en vue de faciliter l'utilisation par tous de Utility85.

L'ANAEPMR a aussi fait configurer sur la plateforme de gestion digitalisée Utility85, des services mobiles en vue d'améliorer la communication entre les fournisseurs de services d'eau potable, leurs clientèles, et les autres acteurs. Ces services permettent aussi de soutenir les citoyens dans l'expression de leurs préoccupations dans le cadre de la veille citoyenne pour le développement et la durabilité du service public de l'eau potable surtout en milieu rural. Il s'agit des services du :

- centre d'appels (numéros verts) pour gérer l'ensemble des plaintes, suggestions et requêtes des consommateurs et acteurs du sous-secteur de l'eau potable en milieu rural.
- paiement mobile des factures d'eau pour promouvoir la dématérialisation progressive et le suivi en toute transparence du mécanisme de facturation et de collecte des recettes auprès des

consommateurs d'eau potable en milieu rural. Il favorise aussi la traçabilité des reversements des redevances de gestion d'AEV par les fermiers.

Ces services ont été expérimentés (entre Aout 2020 et juillet 2021) avec succès pour le suivi de la gestion de vingt-trois (23) fermiers (sous contrats avec les Communes) gérant 30 AEV répartis dans 11 départements du Bénin sauf le littoral.

Les capacités d'Utility85 ont été démontrées avec succès à une des Sessions du Groupe d'Action thématique « Assurer l'accès universel à l'eau en milieu rural » du Forum de Dakar ³, et des responsables sectoriels de différents pays de l'Afrique se sont déjà rapprochés de l'équipe de l'ANAEPMR en vue de s'en inspirer pour développer leur plateforme d'identification précise du patrimoine et de suivi des données d'exploitation des ouvrages d'AEP.

L'opérationnalisation de la généralisation de ces services pour le suivi digitalisé de la gestion des systèmes d'AEP en milieu rural au Bénin, se formalisera avec la prise en charge du service affermé par les nouvelles sociétés fermières en milieu rural.

³ 9^{ème} Forum mondial de l'Eau, tenu à Dakar, République du Sénégal, du 21 au 26 mars 2022.



II. Amélioration des compétences pratiques et suivi des performances de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural

II.1. Formation et renforcement des capacités opérationnelles pour la fourniture professionnelle du service public de l'eau potable

L'ANAEPMR a initié dans le cadre du programme d'Accès Universel à l'Eau Potable en Milieu Rural (AQUA-VIE) le « Développement des Programmes de Formation (DPF) ». Une initiative visant à garantir un environnement favorable à la durabilité de l'exploitation et de la maintenance des équipements et de celle du service d'eau potable. Il renforcera les capacités des moyens pédagogiques et la gestion des performances durables du Centre de Formation aux Métiers de l'Eau (CFME) de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), pour sa contribution efficace à l'amélioration du service public d'eau potable au Bénin. Sur la base des conclusions des études de faisabilité (2018-2019), et conformément au plan d'affaire validé en 2021 par l'ANAEPMR et la SONEB, la mise en œuvre du DPF est stratégiquement structurée autour de trois (03) axes :

- Axe stratégique 1 : Amélioration de la gouvernance et de la gestion durable, et la promotion de développement entrepreneurial du CFME ;
- Axe stratégique 2 : Développement d'ingénierie, déploiement et vente de formation : étude, conception ;
- Axe stratégique 3 : Renforcement de l'efficacité du partenariat et valorisation des formés du CFME.

L'appui depuis janvier 2021, de compétences (un Chef centre, et un Assistant Technique) mises à disposition par l'ANAEPMR au CFME se poursuit, et les impacts positifs de cet appui sur la mise en œuvre des actions relatives aux axes stratégiques 1 et 3 sont déjà progressivement remarquables à travers l'opérationnalisation de la gestion entrepreneuriale du CFME, sa flexibilité, et sa réactivité.

Dans le cadre de l'axe stratégique 2, les diligences se poursuivent en vue de permettre la mise sur le marché de la première cohorte des produits des deux nouveaux programmes de formations de prise de poste (Chefs de secteurs et des Electromécaniciens) courant 2023. Ces deux nouveaux programmes de formations initiales sont prévus pour compléter ceux existants (Hydromécanicien et d'Agent de Maîtrise Eau) au CFME. Ils permettront aux exploitants (fermier/opérateurs régionaux ; SONEB) et autres acteurs (privés et/ou de l'administration locale), de disposer localement des compétences relatives aux métiers d'exploitation et de

maintenance des infrastructures et équipements d'AEP. Le premier semestre de l'année 2022 a notamment été marqué par :

- **la validation de la liste des candidats retenus par la commission de dépouillement de la SONEB pour constituer un vivier dans lequel le CFME choisira ceux avec qui il proposera des contrats de prestation pour l'animation des contenus d'un ou de plusieurs modules pour chacun des 4 cycles de formations initiales relatives aux métiers de l'eau potable.**
- **la réception, l'analyse et la négociation des propositions (techniques et financières) en vue d'un recrutement d'une expertise internationale pour un appui au programme de formation. Cet appui portera pour l'ensemble, sur le développement des curricula et leur stabilisation, la préparation des modules de formation, l'élaboration des manuels de travaux pratiques, et la formation des formateurs.**

II.2. Appui à la mise en place et à la capacitation des Associations des Consommateurs d'Eau Potable

L'inclusion des acteurs de la société civile (notamment les usagers de l'eau) dans la gestion du service public d'eau potable est une condition pour une meilleure redevabilité sociale. Elle permet aux citoyens d'être impliqués dans l'action publique, d'y apporter une contribution fondée et significative et d'influencer les décisions prises à différents niveaux. C'est un ensemble de mécanismes qui permet aux citoyens de s'exprimer et d'influencer les décisions et les processus politiques, économiques et sociaux.

Dans le sous-secteur de l'AEP, l'inclusion est stratégiquement organisée au niveau de chaque Commune à travers les « Association de Consommateurs d'Eau Potable » (ACEP). Elles représentent le 3ème pilier du cadre institutionnel et de gouvernance du sous-secteur de l'AEP en milieu rural. Les Mairies s'appuieront sur elles pour assurer l'intermédiation sociale. Elles accompagneront aussi les ACEP dans leur rôle de la veille citoyenne et de la défense des intérêts des consommateurs. Les ACEP sont appelées à sensibiliser les populations sur :

- l'utilisation rationnelle d'eau potable,
- l'importance de contribuer aux coûts du service public de l'eau potable ;
- l'hygiène autour du point d'eau et le paiement régulier du service de l'eau ;
- le respect des droits des usagers, notamment, les règlements de service (contractuel) des opérateurs privés.

Depuis 2019, sur la base d'une mission sur l'état des lieux constatant les capacités limitées et l'absence de conditions favorables aux fonctionnements des ACEP, l'ANAEPMR œuvre avec l'appui de ces partenaires (techniques et financiers) à soutenir ces ACEP avec l'implication des Mairies pour accompagner leur opérationnalisation. Différents moyens et mécanismes sont en cours de développement et incluent :

- l'impression d'environ deux cent (200) exemplaires de la « Boîte A Outils (BAO) ». La BAO a pour objectif de faciliter (i) le mécanisme de remontée et de gestion des plaintes, (ii) le contrôle citoyen du service public de l'eau, (iii) le lobbying et la recherche de financement pour leurs activités, et (iv) la reddition de comptes.
- le renforcement des capacités des Agents des Mairies en charge de l'eau potable qui seront désignés pour (i) organiser/faciliter par Commune les actions nécessaires pour la mise en place ou la redynamisation des ACEP, et (ii) former et accompagner les responsables élus par les différentes Assemblées Générales à réussir le fonctionnement des ACEP.
- l'organisation en partenariat avec le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL) d'une action de coaching des Mairies en vue de l'implication réelle des Mairies dans l'installation et le fonctionnement des ACEP.
- la facilitation d'un cadre d'information, de concertation, et de sensibilisation des différents Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans le secteur d'AEP pour une mutualisation des interventions dans le cadre d'accompagnement des ACEP.



III. Optimisation des options technologiques et harmonisation des interventions de développement des infrastructures d'AEP en milieu rural

III.1. Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages et Directives Nationales

Dans l'esprit du Programme d'Actions du Gouvernement, l'action de l'ANAEMR en matière de développement des investissements de croissance s'inscrit dans le strict respect de la stratégie et des arrangements institutionnels en vigueur au Bénin, le Plan Directeur national d'AEP en Milieu Rural (PDAEP- MR) élaboré en 2017 en concertation avec les Communes, pour l'atteinte des objectifs fixés par la Stratégie Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural 2017-2030 (SNAEP-MR_2017-2030). Le PDAEP-MR privilégie (i) le regroupement d'un maximum de villages ruraux autour d'un nombre limité de points de captage et de réservoirs pour un accès à un service amélioré. Ainsi, priorité est donnée aux branchements particuliers, et aux nouvelles générations de Systèmes d'AEP de type multi-Villages (SAEPmV). Contrairement aux Adductions d'Eau Villageoises (AEV) précédemment développées à l'échelle de villages, le périmètre d'influence des SAEPmV est plus étendu et dépasse parfois les limites administratives des Arrondissements ruraux. L'option des SAEPmV permet de :

- donner un accès universel à l'eau potable aux population rurales à un rythme accéléré mais totalement maîtrisé, en :
 - mutualisant en fonction de la disponibilité de la ressource en eau souterraine, la réalisation et l'exploitation des forages (Champ de captage) sur un espace étendu à l'échelle d'Arrondissement,
 - réduisant considérablement le nombre de nouveaux systèmes d'AEP (captages, réservoirs, et réseaux d'adduction et de distribution) à réaliser (611 SAEPmV au lieu 121 391 AEV et Mini-AEV initialement prévu par le PDAEP-MR) estimés pour assurer l'accès de tous à l'eau potable en milieu rural.
- faciliter et optimiser l'opération de la gestion professionnelle et de l'exploitation des systèmes d'AEP qui seront construits.

Pour ce faire, de nouvelles Directives ont été élaborées pour la conception et le dimensionnement des SAEPmV, ainsi que pour les compteurs et les branchements particuliers et communautaires en milieu rural. Les Directives visent à appuyer les institutions et opérateurs sectoriels concernés à :

- harmoniser les approches des nombreux intervenants dans le sous-secteur de l'AEP en milieu rural ;

- promouvoir la qualité des services, des fournitures et des travaux ;
- informer les intervenants des conditions d'intervention dans le sous-secteur ;
- optimiser le travail de la maîtrise d'ouvrage en standardisant les équipements et les modalités d'intervention.

III.2. Postes d'Eau Autonomes de type solaire démontable avec un réservoir alimentaire

Sachant que le développement des SAEpmV est progressif, l'ANAEPMR a adopté pour les communautés de 500 à 2 000 habitants les Postes d'Eau Autonomes (PEA). Les PEA adoptés sont de type solaire, démontables avec un réservoir alimentaire (volume de 8 m³ avec une hauteur sous cuve de 6 m), en vue de faciliter leur transfert des sites bénéficiant de SAEpmV, vers d'autres sites qui pourraient être dans le besoin.

III.3. Réhabilitation des adductions d'eau villageoises, renforcement et densification des réseaux existants

Compte tenu des pannes et des faibles rendements techniques enregistrés sur certaines AEV, il est prévu de faire réaliser des travaux de remise en état de fonctionnement et de mise en conformité des AEV du parc par les nouvelles sociétés fermières recrutées pour assurer la gestion du service public de production, de transport et de distribution d'eau potable en milieu rural :

- La mise en conformité des infrastructures et équipements de production, de transport et de distribution d'eau potable en vue de restaurer leurs capacités normales dont les performances s'inscrivent dans un schéma d'exploitation à plus long terme. Ces travaux visent à porter le rendement technique du réseau de canalisations du parc d'AEV de chacun des trois (03) périmètres d'affermage à un taux minimum de 65% tout en donnant priorité aux AEV déclarées en panne par les Communes.
- La densification des réseaux de distribution, la réalisation des branchements particuliers et de bornes fontaines publiques en vue de réaliser la desserte universelle des populations à l'eau potable.

III.4. Achèvement des travaux et réception des ouvrages d'AEP en milieu rural

III.4.1. OUVRAGES D'AEP ACHEVÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2022 SUR LE PORTEFEUILLE DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS DE L'ANAEPMR

En ligne avec sa mission de développement des systèmes d'eau potable, l'ANAEPMR a constaté au cours du 1^{er} semestre 2022 l'achèvement d'un total de quarante-deux (42) nouveaux ouvrages d'AEP incluant :

- **Dix (10) SAEpmV :**
 - Deux (02) du « Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages (PASAEP_24) » financé par le Budget National ;
 - Trois (03) du Programme OMIDELTA financé par le royaume des Pays Bas ;
 - Cinq (05) du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) financé par la Banque mondiale ;
- **Un (01) Cœur⁴ de SAEpmV du PASAEP_24 financé par le Budget National ;**
- **Trois (03) AEV du PASAEP_24 financé par le Budget National ;**
- **Vingt-sept (27) PEA de type solaire démontable avec un réservoir alimentaire du Projet Eau Potable Pour Ecole à Cantine (PEPEC) financé par le Budget National ;**
- **Une (01) extension SONEB pour le branchement particulier (communautaire) d'une école du PEPEC financé par le Budget National.**

La mise en service de ces systèmes après les réceptions provisoires (programmées pour le deuxième semestre de l'année 2022) permettra de donner de l'eau potable à :

- Environ deux cent vingt mille trois cent trente-six (220 336) personnes à travers trois cent soixante un (361) nouveaux points d'eau (331 bornes fontaines et 30 rampes) répartis dans 81 Villages de

⁴ Le Cœur de SAEpmV désigne la partie centrale du SAEpmV qui a été réalisée en tenant compte de la disponibilité financière du moment. Cette partie centrale du SAEpmV inclut la Station de Pompage, le Réservoir, et une partie de l'ensemble du réseau (refoulement et distribution) primaire pour desservir les localités et les villages situés à proximité de ces composantes du système.

treize (13) Arrondissements de neuf (09) Communes (TOUCOUNTOUNA ; TCHAOUROU ; BASSILA ; ADJOHOUN ; AKPRO-MISSERETE; AVRANKOU; DANGBO; ADJA-OUERE; et IFANGNI) dans cinq (05) Départements (ATACORA, BORGOU, DONGA, OUEME, PLATEAU).

- Vingt-huit (28) écoles à cantines équipé chacune d'un (01) branchement privé (BP) et vingt-sept (27) localités de villages (à proximités des écoles bénéficiaires) à travers vingt-sept (27) bornes fontaines (BF), répartis dans six (06) Communes (TANGIETA, MATERI, BASSILA, DJOUGOU, BEMBEREKE, TCHAOUROU) dans les Départements de l'ATACORA, du BORGOU et de la DONGA).

Au total, on dénombre à fin juin 2022, quarante-huit (48) nouveaux ouvrages d'AEP achevés par l'ANAEPMR sur son portefeuille de programmes d'investissement.

III.4.2. OUVRAGES D'AEP RÉCEPTIONNÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2022 SUR LE PORTEFEUILLE DE PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS DE L'ANAEPMR

L'ANAEPMR a procédé au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022 à la réception provisoire de deux (02) Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans le département du Borgou, dans le cadre du « Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable de 24 villages (PASAEP_24) » financé par le Budget National. Il s'agit des systèmes d'AEP de (i) Gamia 3 (Ganro) dans la Commune de BEMBEREKE, et de (ii) GANCHON (Commune de NIKKI), dont l'achèvement des travaux avaient été constaté en 2021.

Au total, on dénombre à fin juin 2022, quatre (04) nouveaux ouvrages d'AEP achevés et réceptionnés par l'ANAEPMR:

- 03 AEV ;
- 01 Cœur de SAEPmV.

N°	Désignation	Villages / Localités rattachés	Population desservie		Nouveaux forages rattachés	Total linéaire	Capacité réservoir (ml)	Nbre BF et Rampes (m ³)
			2021	2040				
1	SAEPmV DJOMON	AFFANDJITANME, AHOVO, DANMEKPOSSOU, DJOMON, SED-JEAHOVO, SEKANME, GBETCHOU, LOTTINGBODJEHOUN, GBODJI, GBOKOUSSO, HOUNGO, HOUELI.	27811	55553	1	72345,25	500	28
2	SAEPmV GBEKO	AGBANTA, ALANWADAN, DANKO, GBEOKA, GBEKOB, GBEKOC, GBEKOD, GBESSOUME, SEHODJIGBE	18933	37818	1	22576,54	400	39
3	SAEPmV GOGBO	GOGBO, GANGBAN, DANNOU, LOWE, AGONLIN, AHOUDJANANFON	19877	39704	1	15094,28	400	40
4	SAEPmV KESSOUNOU	HETINSOTA, HETINGLEHOUE, GLAHOUNSA, KODONOU, KESSOUNOU	17338	34632	1	12355,8	300	18*
5	SAEPmV HOUELYGABA	HOUELYGABA-DOGBO	5867	11719	1	15704,30	100	12*
6	SAEPmV AKPAKANME	AKPAKANME, GBEDJI, KPOGON, GANMI, BLEHOUAN	27207	50713	1	24025,25	400	22
7	SAEPmV DAAGBE	DAAGBENAGOT, DAAGBEDJEDJE, GLOGLO, DJEGOUJEDJE, DJEGOUNAGOT, DAN, ADANMAYI	19715	36749	1	32476,90	300	37
8	SAEPmV KATAGON	AMOULOKE; ANIANLI; GBAKPOSEDJE; KATAGON; OUAYISOGBE; OUEZOUNEDA ;GOGBEALIGO; TCHIAN;TOHOUIKANME; TOKPA.	24383	45450	1	48633,15	350	46
9	SAEPmV ALEDJO1	ADELI, SODALI, MEDINA, SOLAO-1, SOLAO-2, OUROTAGBA, OUROBANNA,	6980	13467	3	17806	200	14
10	Cœur SAEPmV MANIGRI2 (WANOU IGBERE)	IDIAGOUGOU, AGOUGOUIGBERE, AYEWANANGNI, ODOKPAKO1, ODOKPAKO2,	7573	14612	3	1400	100	18
11	SAEPmV TCHATCHOU2 (KINNOUKPANOU)	DAKONONDAGOUROU, WOBWOROU, BABAROU, SAKANA, KPEBA, SONDABIROU,	20045	38679	5	15044	00	28
12	AEV ANGARADEBOU-KAKIKOKA	KOUBA, TANKOKONA	19818	38240	4	13735	200	28
13	AEV KOUBA	TAKISSARI, PEPERKOU	3035	6062	2	10100	100	14
14	AEV TAKISSARI	TAKISSARI, PEPERKOU	1784	3563	1	18335	100	17
TOTAL			220336	426961	26	325606,22	3650	331 et 30*

*: Rampe

Tableau 1 | Aperçu des caractéristiques des AEV et SAEPmV achevés au cours du premier semestre de l'année 2022

III.4.3. AUTRES OUVRAGES D'AEP RÉCEPTIONNÉS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 2022

Sur autorisation ⁵ du Conseil des Ministres en date du 13 octobre 2021, le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) a fait réaliser par l'ANAEPMR et sur financement du Programme Villes et Territoires Durables inscrit au budget du MCVDD, les travaux d'AEP des sites de relogement des pêcheurs de la route des pêches dans l'Arrondissement d'AVLEKETE dans la Commune de OUIDAH. Ainsi, les travaux d'extension SONEB, de construction et de raccordement de douze (12) BF et d'un BP (communautaire) ont été réceptionnés au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022.

Désignation	Localités / Villages raccordés	Population desservie	Total linéaire		Total linéaire (ml)	Nbre de Points d'eau
			2021	2040		
Extension SONEB AVLEKETE	AHOUANDE et DE-VISSOE	3 000	6 120		11 000	12 BF 1 BP

Tableau 1 | Aperçue des caractéristiques des travaux d'AEP du site d'AVEKLETE de relogement des pêcheurs de la route des pêches

⁵ Communication n°253/21 relative à la contractualisation par entente directe avec diverses sociétés pour les travaux d'aménagement des sites de relogement des pêcheurs de la route des pêches et des occupants de XWLACODJI.



IV. Indicateurs de performance du sous-secteur

L'ANAEPMR continue de suivre à travers des indicateurs prédéfinis, la dynamique temporelle (semestrielle, annuelle) des différentes composantes du service public d'eau potable et qui offrent une vision globale des performances. L'analyse de l'évolution de ces indicateurs sur plusieurs exercices permet à l'ANAEPMR d'apprécier les efforts entrepris ou encore ceux à engager pour améliorer l'exploitation du service.

IV.1. Suivi du patrimoine de l'hydraulique rural

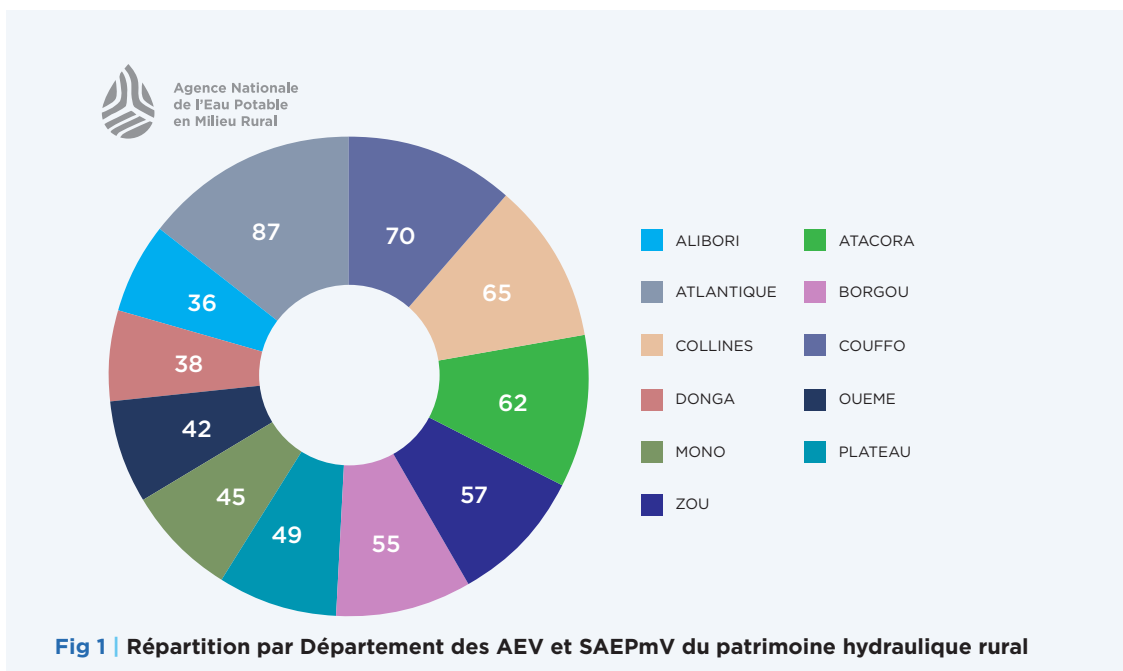
A la suite du dernier (décembre 2021) point concerté (ANAEPMR et MEM) des ouvrages hydrauliques (AEV, FPM, PEA), le point actualisé présenté dans ce huitième rapport semestriel considère les nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural qui ont fait objet de constat d'achèvement et qui ont été réceptionnés (provisoire) par l'ANAEPMR.

IV.1.1. SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EXISTANTS

En comptabilisant les cinq (05) nouveaux ouvrages réceptionnés, le patrimoine hydraulique rural d'AEP compte désormais neuf cent 900 systèmes d'AEP dont :

- 606 AEV et Cœur de SAEPmV
- 294 PEA

Les répartitions des nombres actualisés des systèmes d'AEP par type et par département se présentent dans les figures suivantes :



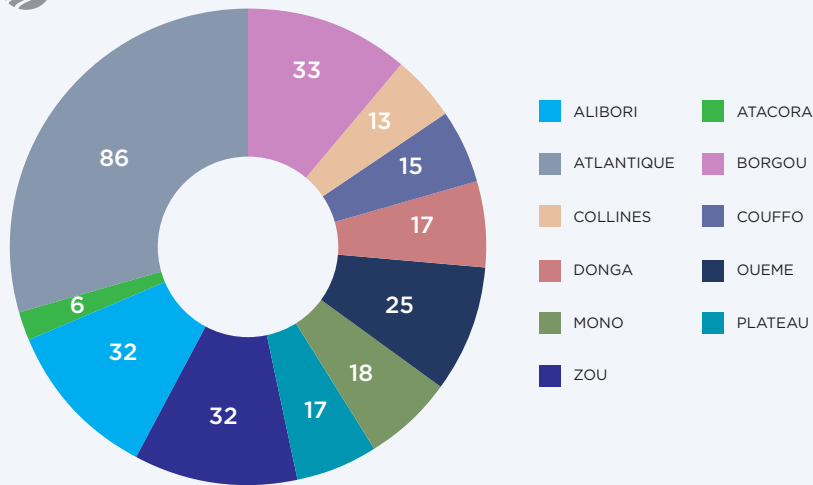


Fig 2 | Répartition par Département des postes d'eau autonomes du patrimoine hydraulique rural

IV.1.2. CAPACITÉS DE STOCKAGE - RÉSERVOIRS DES AEV EXISTANTES

En prenant en compte le point actualisé des 606 système d'AEV et SAEPmV du patrimoine hydraulique rural, on dénombre à fin juin 2022, 638 réservoirs, répartis comme suit :

- 565 réservoirs ont leurs volumes compris entre 0 et 50 m³ ;
- 57 réservoirs dont les volumes sont compris entre 50 et 90 m³ ;
- 11 réservoirs dont les volumes sont compris entre 90 et 150 m³ ;
- 05 réservoirs dont les volumes sont supérieurs à 150 m³.

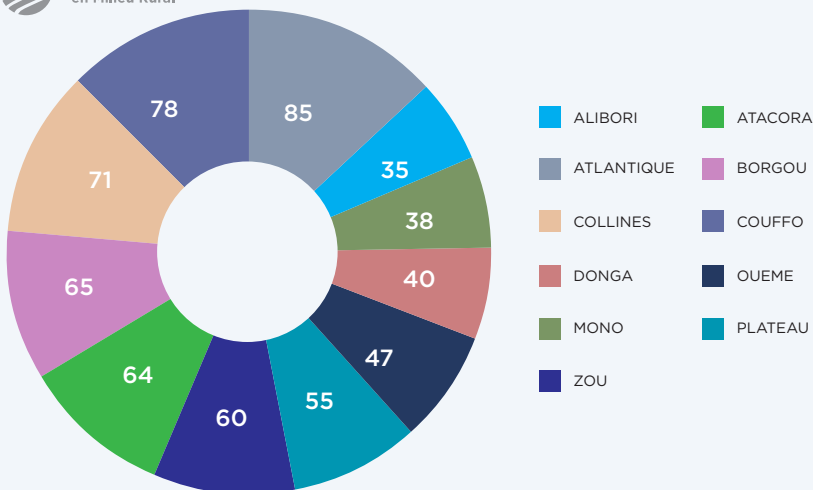
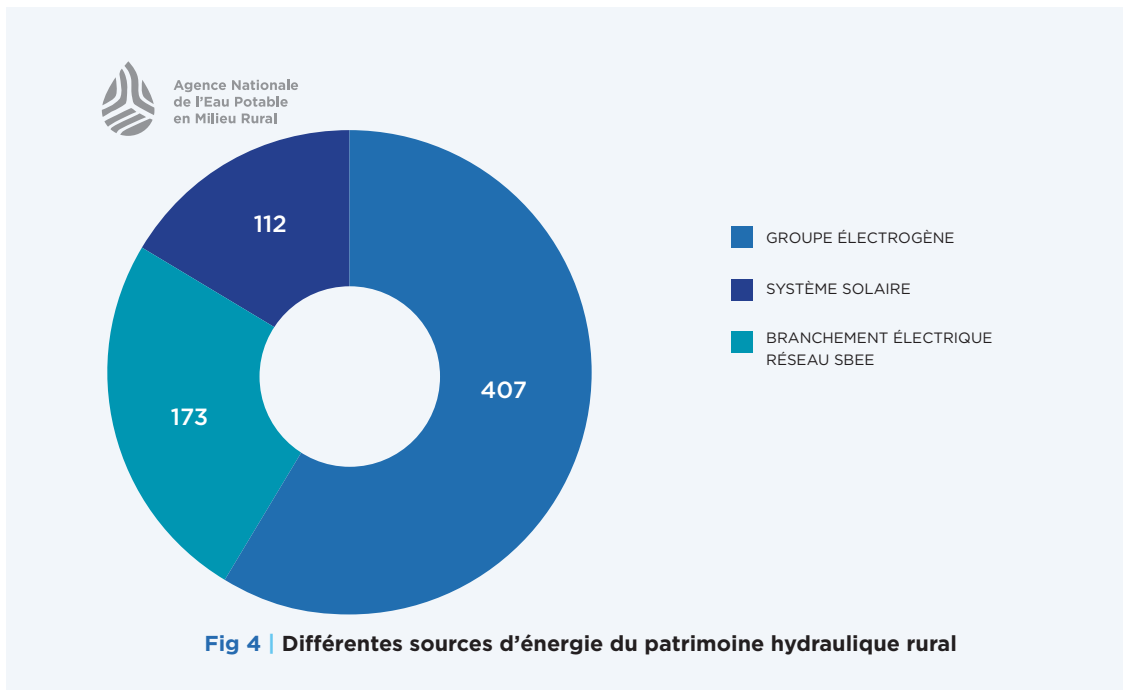


Fig 3 | Répartition par Département du nombre de réservoirs du patrimoine hydraulique rural

IV.1.3. SOURCES D'ÉNERGIE DES SYSTÈMES D'AEP EXISTANTS

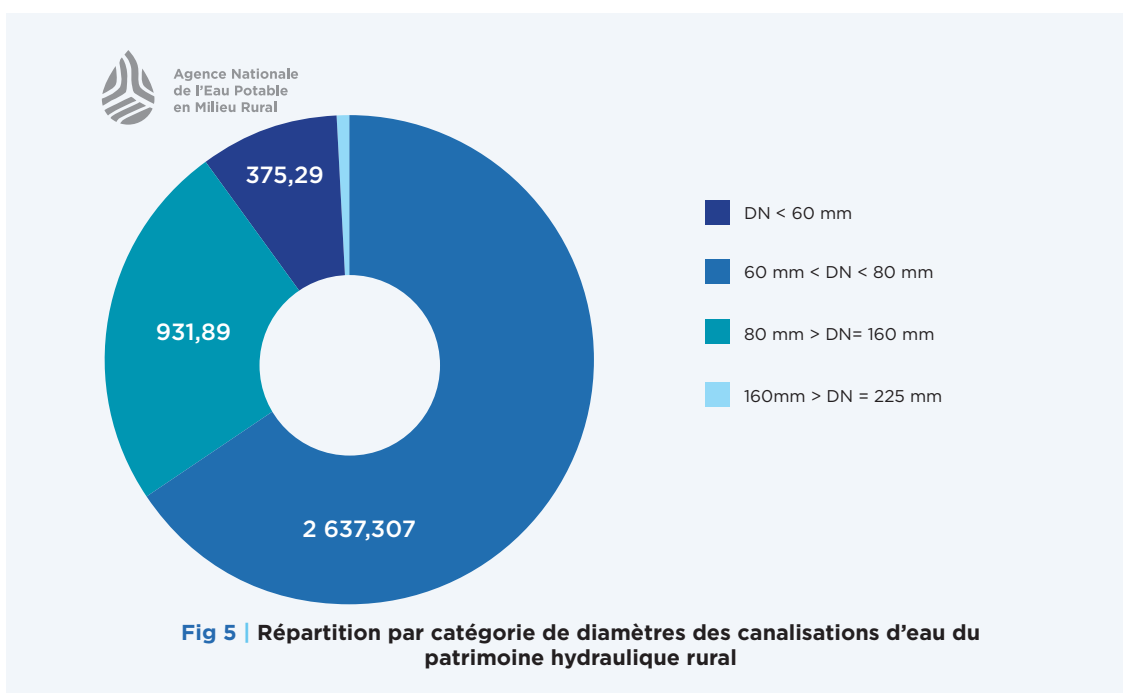
Le patrimoine hydraulique rural dispose à fin juin 2022, d'un total de 692 stations de pompage alimentées par : (i) 407 groupes électrogènes ; (ii) 173 branchements au réseau SBEE ; (iii) 112 champs solaires.



Certaines AEP disposent de plus d'une station pompage alors que d'autres n'en disposent pas et sont raccordés sur des extensions des réseaux SONEB. Les stations de pompage recensées sont composées de forages équipés d'électropompes et des stations de chloration, qui sont alimentées en énergie soit par les groupes électrogènes (thermique), soit par branchement au réseau électrique de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), ou par des systèmes solaires. Il faut préciser que certaines stations de pompes disposent de plus d'une source d'énergie.

IV.1.4. RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

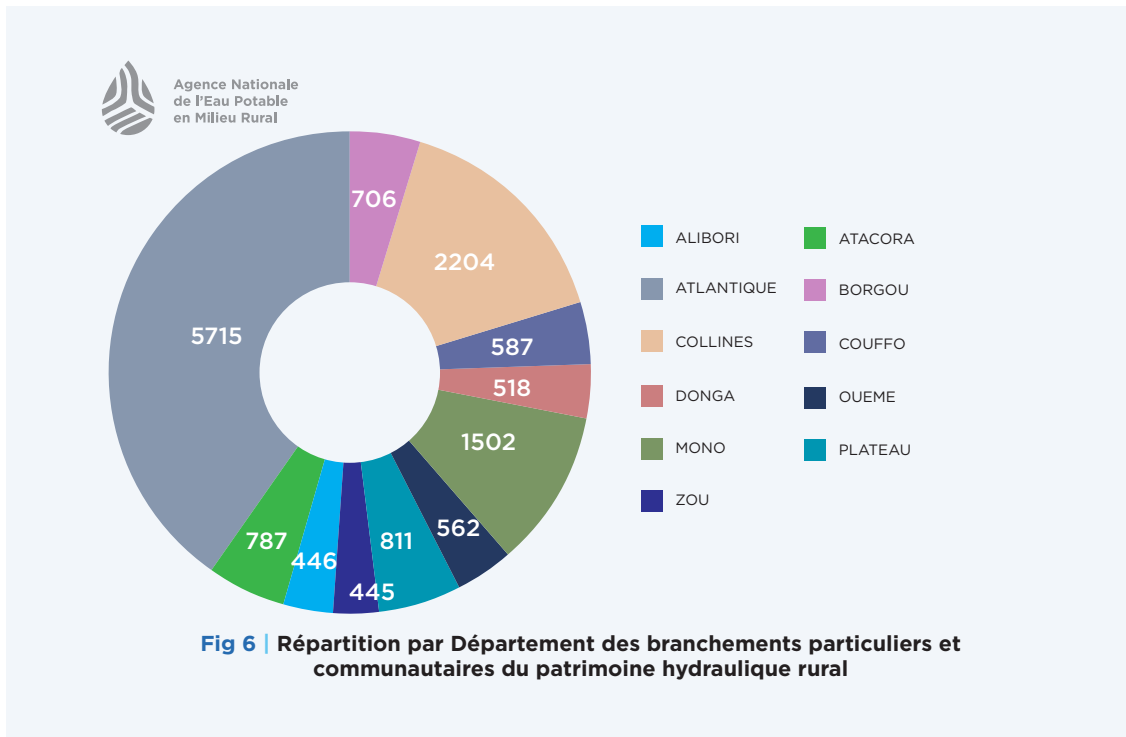
La longueur totale des réseaux de l'ensemble des 606 systèmes d'AEP du patrimoine hydraulique rural à fin juin 2022, est de quatre mille dix-neuf (4019) kilomètres linéaires, et est répartie ainsi qu'il suit :



IV.1.5. POINTS D'ACCÈS AMÉLIORÉS D'EAU POTABLE

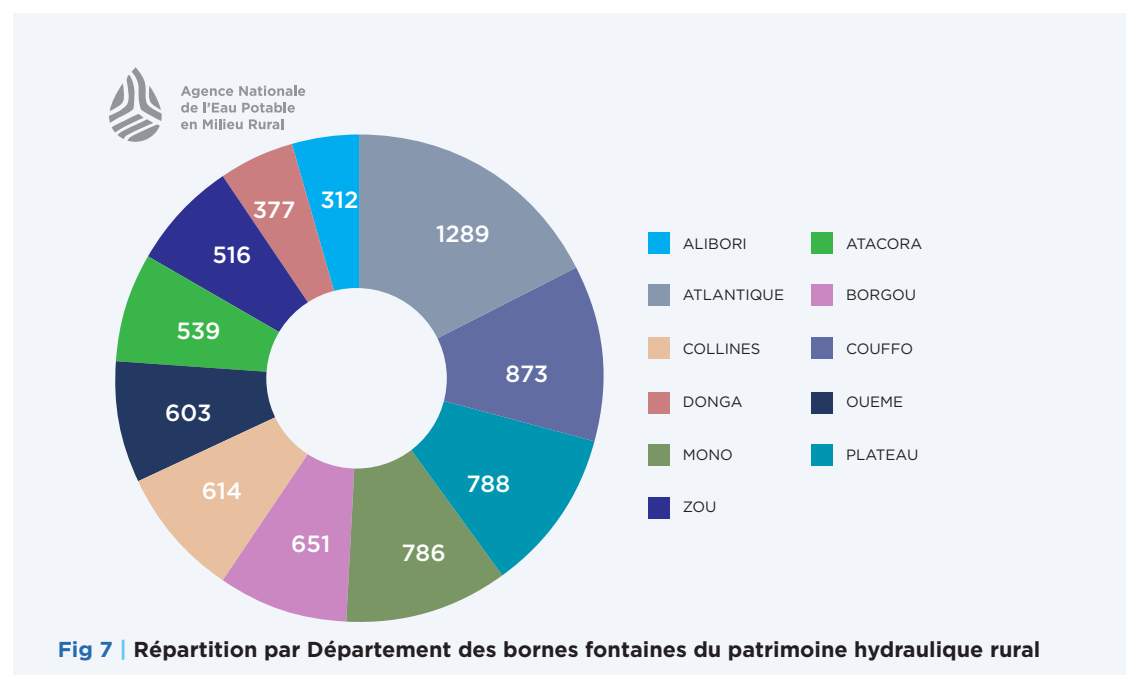
IV.1.5.1. Branchements particuliers et communautaires

Le point des branchement particuliers et communautaires sur les systèmes d'AEP en milieu rural n'a pas changé depuis le 31 décembre 2021, et demeure 14 283 abonnés.



IV.1.5.2. Bornes fontaines

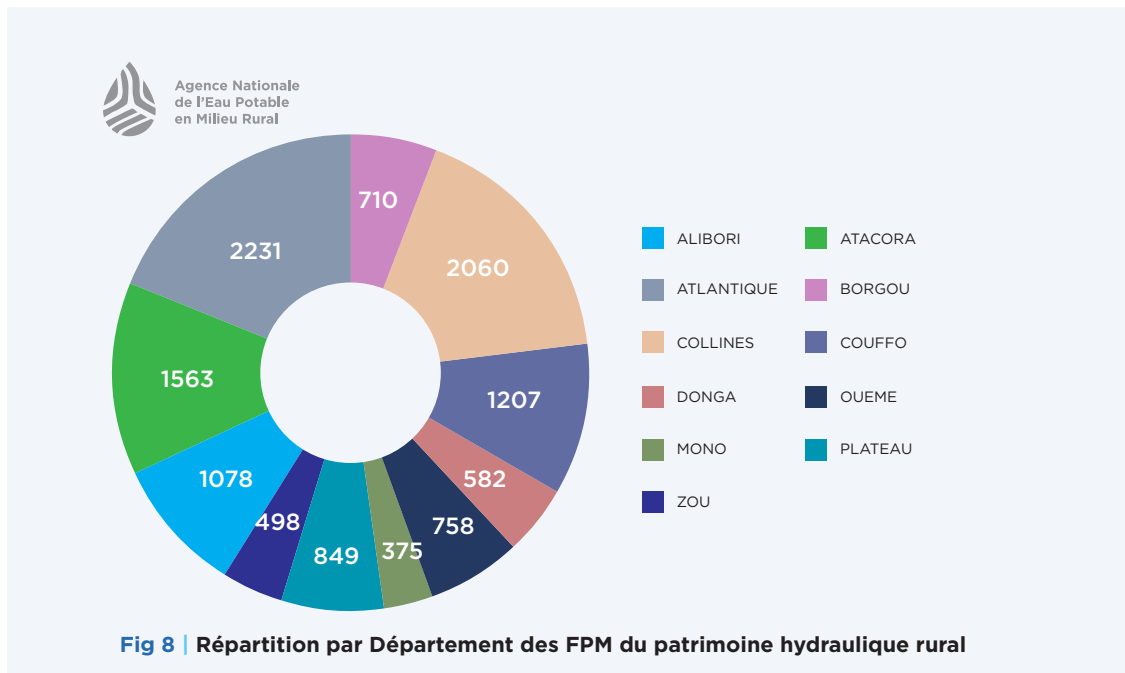
Suivant l'actualisation du point des ouvrages hydrauliques (AEV, FPM, PEA) évoqués plus haut, le patrimoine hydraulique rural du Bénin compte désormais 7 348 Bornes Fontaines (BF) au 30 juin 2022.



IV.1.5.3. Forages équipés de pompes à motricité humaine

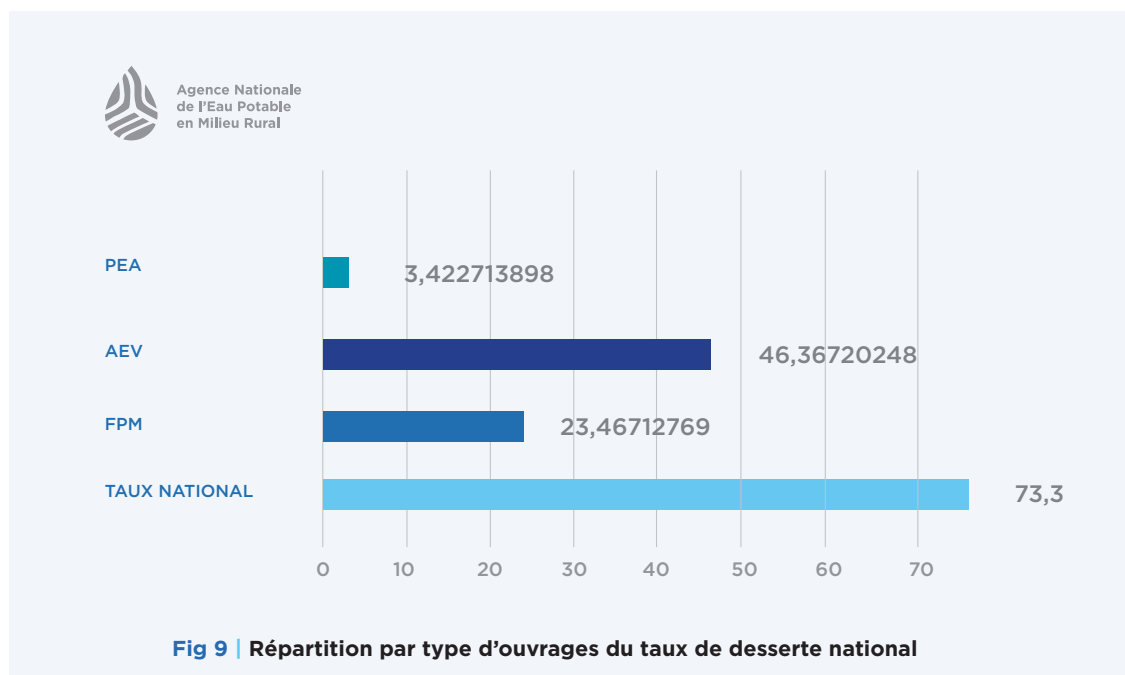
La répartition du nombre actualisé des forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (FPM) par

département est resté stable au cours du premier semestre de l'année 2022, et se présente ainsi qu'il suit.



IV.2. Taux de desserte

Les taux de dessertes sont estimés annuellement. Ceux estimés en Décembre 2021 restent applicables. Les nouveaux taux seront calculés à fin 2022.



L'estimation du taux de desserte en eau potable en milieu rural a pris en compte le dernier travail d'actualisation du point des ouvrages hydrauliques mise en service dans chaque Commune ordinaire. Le taux de desserte estimés à fin décembre 2021 se réfèrent à la population desservie par un accès de base⁶ au service en eau potable provenant d'une source d'eau salubre, de par sa conception et sa construction. Le détail des taux de desserte par Commune peut être consulter en annexe 3. Le taux de desserte en milieu rural par type d'ouvrage au Bénin se présente ainsi qu'il suit.

⁶ Joint Monitoring Programme for Water Supply and Sanitation (WHO/UNICEF JMP)

Conclusion

L'ANAEPMR continue la mise en œuvre des réformes et des investissements en vue de la concrétisation progressive de l'accès universel aux services d'approvisionnement en eau potable. Les grandes avancées spécifiques à la période de janvier à juin de l'année 2022, se résument ainsi qu'il suit :

Au titre des mesures d'accompagnement nécessaires à une fourniture durable du service public de l'eau potable en milieu rural :

- l'appui de l'ABE a permis la validation de 62 rapports d'EIES pour la réalisation des travaux des SAEpmV ; et (ii) l'obtention de 42 CCE ;
- l'appui de l'ANDF a permis le lancement de la procédure de sécurisation pour la seconde cohorte de 33 sites en vue de la réalisation de 15 SAEpmV;
- les premiers contrats d'affermage régional des ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural de l'histoire du secteur au Bénin ont été (i) signés le 11 avril 2022 entre l'ANAEPMR et les sociétés fermières; et (ii) approuvés le 8 juin 2022 par le Gouvernement en Conseil des Ministres.

Sur l'amélioration de la performance et la gouvernance du service de l'eau potable en milieu rural :

- la validation de la liste des candidats retenus pour constituer un vivier dans lequel le CFME choisira ceux avec qui il proposera des contrats de prestation pour l'animation des contenus d'un ou de plusieurs modules pour chacun des 4 cycles de formations initiales relatives aux métiers de l'eau potable.

Sur l'optimisation des options technologiques et harmonisation des interventions de développement des infrastructures d'AEP en milieu rural :

- l'achèvement de 42 nouveaux ouvrages d'AEP ;
- la réception provisoire de trois (03) nouveaux ouvrages d'AEP.

Sur les indicateurs de performance du sous-secteur :

- l'actualisation des indicateurs sur le point actualisé des nouveaux ouvrages hydrauliques d'AEP en milieu rural qui tient compte de tous les ouvrages réceptionnés (provisoirement) par l'ANAEPMR.

Annexes

- ▲ Liste des SAEPmV dont les rapports d'EIES ont été validés par l'ABE entre janvier et juin 2022
- ▲ Liste des SAEPmV dotés de Certificat de Conformité Environnementale
- ▲ Liste des sites de la deuxième cohorte de sécurisation foncière
- ▲ Liste des PEA achevés au cours du premier semestre de l'année 2022
- ▲ Fiches techniques des SAEP achevés
- ▲ Détails des taux de desserte par Commune
- ▲ Quelques images d'ouvrages

Annexe 1 - Liste des SAEPmV dont les rapports d'EIES ont été validés par l'ABE entre janvier et juin 2022

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	NOMS DU SAEP
2	ALIBORI	KANDI	SONSORO	SONSORO 1
3		BANIKOARA	KOKIBOROU	KOKIBOROU
4		BANIKOARA	OUNET	OUNET 2
5		SEGBANA	SEGBANA	SEGBANA CENTRE _PIAMI
6	BORGOU	PERERE	GUINAGOUROU	GUINAGOUROU 3
7		KALALE	DERASSI	DERASSI 2
8		KALALE	BASSO	BASSO 2
9		TCHAOUROU	TCHATCHOU	TCHATCHOU 1
10		TCHAOUROU	BETEROU	BETEROU 1
11		KALALE	DERASSI	DERASSI 1
12		BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA 2
13		BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA 3
14		SINENDE	SEREKE	SEREKE 2
15		PERERE	GUINAGOUROU	GUINAGOUROU 2
16		PERERE	SONTOU	SONTOU
17		N'DALI	SIRAROU	SIRAROU 3
18		N'DALI	SIRAROU	SIRAROU 2
19		N'DALI	BORI	BORI 2
20		N'DALI	BORI	BORI 4
21		N'DALI	OUENOU	OUENOU 2
22	COLLINES	DASSA-ZOUME	KPINGNI	KPINGNI
23		DASSA-ZOUME	LEMA	LEMA
24		GLAZOUE	GOME	GOME
25		OUESSE	TOUI	TOUI 1
26		GLAZOUE	SOKPONTA	SOKPONTA
27		BANTE	GOUKA	GOUKA 1
28	BANTE	KOKO	KOKO	
29	ZOU	ZA-KPOTA	KPAKPAME	KPAKPAME
30		ZA-KPOTA	ZA-KPOTA	ZA-KPOTA 1
31		AGBANGNIZOUN	TANVE	TANVE
32		AGBANGNIZOUN	ZOUNGOUDO	ZOUNGOUDO
33		DJIDJA	SETTO	SETTO 1
34		DJIDJA	SETTO	SETTO 3

35		DJIDJA	GOBE	GOBE
36		DJIDJA	ZOUKOU	ZOUKOU
37	COUFFO	APLAHOUE	KISSAMEY	KISSAMEY
38		KLOUEKANME	TCHIKPE	TCHIKPE 1
39		DOGBO	TOTA 1	TOTA 1
40		LALO	ZALLI	ZALLI
41		TOVIKLIN	ADJIDO	ADJIDO
42		APLAHOUE	ATOMEY 1	ATOMEY 1
43		APLAHOUE	ATOMEY 2	ATOMEY 2
44	MONO	BOPA	LOBOGO	LOBOGO
45		HOUEYOGBE	DAHE	DAHE
46		HOUEYOGBE	HONHOUE	HONHOUE
47	PLATEAU	IFANGNI	KOKOUMONLOU	KOKOUMONLOU
48		SAKETE	ITA-DJEBOU	ITA-DJEBOU
49		POBE	ISSABA	ISSABA 1
50		POBE	ISSABA	ISSABA 2
51		POBE	TOWE	TOWE
52		KETOU	ADAKPLAME	ADAKPLAME
53		IFANGNI	DAAGBE	DAAGBE
54		KETOU	OKPOMETA	OKPOMETA
55		KETOU	ODOMETA	ODOMETA 2
56		KETOU	IDIGNY	IDIGNY 1
57	SAKETE	YOKO	YOKO	
58	DONGA	OUAKE	TCHALINGA	TCHALINGA 1
59	ATLANTIQUE	ABOMEY CALAVI	KPANROUN	KPANROUN
60	ATACORA	MATERI	NODI	NODI 1
61		KEROU	BRIGNAMARO	BRIGNAMARO 1
62		KOUANDE	BIRNI	BIRNI

▲ Liste des SAEPmV dotés de Certificat de Conformité Environnementale

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	NOMS DU SAEP
1	ALIBORI	KANDI	KASSAKOU	KASSAKOU
2		KANDI	SONSORO	SONSORO 1
3		SEGBANA	SEGBANA	SEGBANA CENTRE _PIAMI
4	BORGOU	NIKKI	NIKKI	NIKKI 1
5		KALALE	DERASSI	DERASSI 2
6		KALALE	BASSO	BASSO 2
7		TCHAOUROU	TCHATCHOU	TCHATCHOU 1
8		TCHAOUROU	BETEROU	BETEROU 1
9		BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA 1
10		BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA 2
11		BEMBEREKE	GAMIA	GAMIA 3
12		PERERE	GUINAGOUROU	GUINAGOUROU 2
13		PERERE	SONTOU	SONTOU
14		PERERE	GNINSY	GNINSY 1
15		PERERE	GNINSY	GNINSY 2
16		PERERE	GUINAGOUROU	GUINAGOUROU 3
17		PERERE	GUINAGOUROU	GUINAGOUROU 1
18	N'DALI	SIRAROU	SIRAROU 3	
19	N'DALI	SIRAROU	SIRAROU 2	
20	N'DALI	BORI	BORI 2	
21	N'DALI	BORI	BORI 4	
22	N'DALI	OUENOU	OUENOU 2	
23	COLLINES	DASSA-ZOUME	KPINGNI	KPINGNI
24		DASSA-ZOUME	LEMA	LEMA
25		GLAZOUE	GOME	GOME
26		GLAZOUE	SOKPONTA	SOKPONTA
27		BANTE	GOUKA	GOUKA 1
28		BANTE	KOKO	KOKO
29		OUESSE	TOUI	TOUI 1
30		DJIDJA	SETTO	SETTO 1
31		DJIDJA	SETTO	SETTO 2
32		DJIDJA	SETTO	SETTO 3
33	ATLANTIQUE	ABOMEY CALAVI	KPANROUN	KPANROUN
34	PLATEAU	IFANGNI	KOKOUMONLOU	KOKOUMONLOU

35		SAKETE	ITA-DJEBOU	ITA-DJEBOU
36		POBE	ISSABA	ISSABA 1
37		POBE	ISSABA	ISSABA 2
38		POBE	TOWE	TOWE
39		KETOU	ADAKPLAME	ADAKPLAME
40		KETOU	ODOMETA	ODOMETA 2
41		KETOU	IDIGNY	IDIGNY 1
42	OUEME	AKPRO MISSERETE	ZOUNGBOME	ZOUNGBOME
TOTAL CCE				

Annexe 2 - Liste des sites de la deuxième cohorte de sécurisation foncière

Commune	Nom du SAEP mV	Ouvrage /Localité
1	KPINGNIN (02 sites)	Château d'eau (Fita)
		Station de pompage 1 (Fita)
2	DASSA ZOUNME	Château d'eau (Lèma)
3		Station de pompage 1 (Lèma)
4		Station de pompage 2 (Lèma)
5	GOUKA (02 sites)	Château d'eau (Galata)
6		Station de pompage (Galata)
7	BANON (02 sites)	Château d'eau (Banon Centre)
8		Station de pompage (Kossala)
9	BANTE	Château d'eau (Issalè)
10		Station de pompage 1(Ichokobo)
11		Station de pompage 2(Ichokobo)
12		Station de pompage 3 (Issalè)
13	AKPRO MISSERETE (02 sites)	Château d'eau /Bléhouan
14		Station de pompage/Avaligbo
15		Station de pompage /Amouloko
16	KATAGON (02 sites)	Château d'eau /Amouloko
17		Station de pompage /Dangbo centre
18	KESSOUNOU (02 sites)	Château d'eau /Dokomè
19		Station de pompage /Gbéko
20	GBEKO (02 sites)	Château d'eau /Sèhodjigbé
21		Station de pompage /Afandji Tanmè
22	DJOMON (02 sites)	Château d'eau / Afandji Tanmè
23		Château d'eau /Gogbo
24	GANGBAN (02 sites)	Station de pompage /Gogbo
25		Château d'eau /Ganmèho
26	KPOTA (02 sites)	Station de pompage /Fléli
27		Château d'eau /Agbohountogon
28	AGBOHOUNTOGON (02 sites)	Station de pompage /Dan
29		Château d'eau /agbodji
30	AGBODJI (02 sites)	Station de pompage /Lokokpo
31		Château d'eau /Médéssedji
32	BADAZOUI (2 sites)	Station de pompage /Atoé
33		

Annexe 3 - Liste des PEA achevés au cours du premier semestre de l'année 2022

N°	DEPARTEMENTS	COMMUNES	Nom Ecole
1	ATACORA	TANGUIETA	Kounyéri
2			Sonta
3			Nanébou
4			Pessagou
5			Douani
6			Koutitinhoun
7		MATERI	Bampora
8			Pourgnanri A/B
9			Holli
10			Ouriyori
11			Tihoun
12			Somou
13			Bourou Porga
14			Doga
15	DONGA	BASSILA	Boutou
16			Tchele - Gaoude
17			Alafia
18		DJOUGOU	Gnonri
19			Sangniha
20			Kokohou
21	BORGOU	BEMBEREKE	Gando Borou
22			Sikouro
23			Wodora
24		TCHAOROU	Kika 2 A&B
25			Sui
26			Woria
27			Tékparou-Gah

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de DJOMON

Projet et Composante	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV															
Financement	Source de financement	Banque Mondiale														
	Montant TTC des travaux (FCFA)	1 886 870 440														
Départements	OUEME															
Communes	AVRANKOU															
Arrondissement	DJOMON															
Villages desservis	12 : AFFANDJI TANME, AHOVO, DANME KPOSSOU, DJOMON, SEDJE AHOVO, SEKANME, GBETCHOU, LOTTIN GBOD-JEHOUN, GBODJI, GBOKOUSSO, HOUNGO, HOUELI.															
Populations	Horizons	2030							2040							
	Population Totale	39 307							55 553							
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés	00														
	Nombre de forages existants réhabilités	00														
	Données des forages raccordés		N°1													
		Qmax														
		Qexp	59 m ³ /h													
		Dint/Dext	200/176													
		Profond	ND													
	Tête de forage	150 mm														
	Electropompe	Q= 68 m ³ /h; HMT= 70 m; 22 KW (SP60A-11)														
	Groupe électrogène	NA														
	Branchement SBEE	Transfo	50 KVA													
		Ext MT	1736.60 ml													
		Ext BT	10 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité														
		Local de l'unité de chloration : 01 unité														
		Local administratif : 01 unité														
Clôture grillagée	87 ml															
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-40 litres/h, 2 bacs en PEHD de 400 litres et accessoires															
Equipements de régulation du réseau	113 Vannes, 10 Vidanges, 7 Ventouses															
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400	
	Refoul	2.58	0	0	0	0	0	0	0	0	0.91	0	1.67	0	0	
	Distrib	97.77	63.9	6.6	10.4	11.5	0	0	1.9			0.7	0	2.7	0	0
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau	Réservoir	V = 500 m ³ ; Hsc = 18 m													
		Tuyauterie Arrivé et départ	Fonte Ductile DN 200													
		Mode de distribution	Refolement - distributif													
		Vanne hydro altimétrique	RAS													
		Clôture grillagée	97 ml													
Nombre de BF	28															

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de GBEKO

Projet et Composante	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV																	
Financement	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	OUEME																	
Communes	DANGBO																	
Arrondissement	GBEKO																	
Villages desservis	09 : AGBANTA, ALANWADAN, DANKO, GBEKO A, GBEKO B, GBEKO C, GBEKO D, GBESSOUME, SEHO DJIGBE.																	
Populations	Horizons				2030				2040									
	Population Totale				26 758				37 818									
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		40 m ³ /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond		404 m													
			ND		5.4 m													
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 52 m ³ /h; HMT= 34 m; 7.5 KW (SP60-4E)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		10 ml													
			Ext BT		10 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	59 Vannes, 6 Vidanges, 11 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	1.7	0	0	0	0	0	0	0	0	1.7	0	0	0	0			
	Distrib	22.6	10.2	5.0	2.9	1.2	0	0	1.4	0	0	1.9			0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m ³ ; Hsc = 18 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										97 ml					
Nombre de BF	40 dont 01 Rampe																	

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de GOGBO

Projet et Composante	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV																	
Financement	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	OUEME																	
Communes	ADJOHOUN																	
Arrondissement	GOGBO																	
Villages desservis	06 : GOGBO, GANGBAN, DANNOU, LOWE, AGONLIN, AHOUNDJANANFON.																	
Populations	Horizons				2030				2040									
	Population Totale				28 093				39 704									
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		42 m ³ /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond		375 m													
			ND		41 m													
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 26 m ³ /h; HMT= 62 m; 9.5 KW (SP60-5E)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		25 ml													
			Ext BT		20 ml													
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 300 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	43 Vannes, 8 Vidanges, 11 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	4.4	0	0	0	0	0	0	0	0	4.3	0	0.1	0	0			
	Distrib	10.7	4.3	1.9	2.0	3.0	0	0	2.2	0	0	1.9	0	0	0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m ³ ; Hsc = 21 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
Nombre de BF	40 Rampes																	

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de HOUELY GABA

Projet et Composante	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV																	
Financement	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	PLATEAU																	
Communes	ADJA OUERE																	
Arrondissement	ADJA OUERE																	
Villages desservis	02 : HOUELY GABA; DOGBO.																	
Populations	Horizons		2030				2040											
	Population Totale		8 292				11 719											
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		13 m ³ /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond															
			ND															
	Tête de forage		50 mm															
	Electropompe		Q= 15 m ³ /h; HMT= 55 m; 3.8 KW (SP14A 13)															
	Groupe électrogène		10 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-15 litres/h, 2 bacs en PEHD de 100 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	24 Vannes, 6 Vidanges, 6 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	7.3	0	0	4.2	0	0	3.0	0	0	0	0	0	0	0			
	Distrib	8.2	5.2	1.2	1.9	3.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 100 m ³ ; Hsc = 15 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
Nombre de BF	12 Rampes																	

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de KESSOUNOU

Projet et Composante	Projet d'approvisionnement en Eau Potable en milieu Rural et d'Assainissement des eaux usées Urbaines (PEPRAU) / Construction de 16 SAEPmV																	
Financement	Source de financement								Banque Mondiale									
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	OUEME																	
Communes	DANGBO																	
Arrondissement	KESSOUNOU																	
Villages desservis	05 : HETIN SOTA, HETIN GLEHOUE, GLAHOUNSA, KODONOU, KESSOUNOU																	
Populations	Horizons				2030				2040									
	Population Totale				24 504				34 632									
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		37 m ³ /h													
			Dint/Dext		200/176													
			Profond															
			ND															
	Tête de forage		80 mm															
	Electropompe		Q= 50 m ³ /h; HMT= 54 m; 6.7 KW (SP60-6)															
	Groupe électrogène		NA															
	Branchement SBEE		Transfo		50 KVA													
			Ext MT		103													
Ext BT			10															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unité																
		Local de l'unité de chloration : 01 unité																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	16 Vannes, 10 Vidanges, 8 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	Distrib	12.4	0.3	0	0	1.5	0	0	5.2	0	0	5.3	0	0	0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 300 m ³ ; Hsc = 0 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
Nombre de BF	18 Rampes																	

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de ALEDJO-1

Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)																								
Financement	Source de financement					Budget National de l'Etat																			
	Montant TTC des travaux (FCFA)																								
Départements	DONGA																								
Communes	BASSILA																								
Arrondissement	ALEDJO (CHIMBERI)																								
Villages desservis	08: ADELI, SODALI, MEDINA, SOLAO-1, SOLAO-2, OUROTAGBA, OUROBANNA, OUROA-KONDO.																								
Populations	Horizons					2030					2040														
	Population Totale																								
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés					03																			
	Nombre de forages existants réhabilités					01																			
	Données des forages raccordés										N°1					N°2					N°3				
						Qmax																			
						Qexp																			
						Dint/Dext																			
						Profond																			
						ND																			
	Tête de forage																								
	Electropompe					Q= 20 m ³ /h; HMT= 80 m; 9.2 KW (SP30-9)					Q= 5.4 m ³ /h; HMT= 80 m; 2.2 KW (SP7-27)					Q= 9 m ³ /h; HMT= 100 m; 7.5 KW									
	Groupe électrogène					11.5 KVA					(Existante)														
	Branchement SBEE					Transfo					NA					NA									
						Ext MT					NA					NA									
						Ext BT					NA					NA									
	Locaux techniques et sécurisation					Local technique : 02 unités																			
Local de l'unité de chloration : 02 unités																									
Local administratif : 01 unité																									
Clôture grillagée					02 unités																				
Unités de traitement d'eau	02 unités																								
Equipements de régulation du réseau	62 Vannes, 22 Vidanges, 23 Ventouses																								
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400										
	Refoil	2.9	0	0	0	0	0	2.9	0	0	0	0	0	0	0										
	Distrib	24.1	0	5.0	12.8	3.8	0	0	2.5	0	0	5.3	0	0	0	0									
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau					Réservoir										V = 200 m ³ ; Hsc = 20 m									
						Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200									
						Mode de distribution										Refolement - distributif									
						Vanne hydro altimétrique										RAS									
						Clôture grillagée										87 ml									
Nombre de BF	14																								

FICHE TECHNIQUE : AEV de ANGARADEBOU et KAKI KOKA

Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)																													
Financement	Source de financement					Budget National de l'Etat																								
	Montant TTC des travaux (FCFA)																													
Départements	BORGOU																													
Communes	TCHAOUROU																													
Arrondissement	BETEROU																													
Villages desservis	01: BETEROU (Localités: ANGARADEBOU, KOKO SIKA, KAKI KOKA)																													
Populations	Horizons					2030					2040																			
	Population Totale					27 057					38 240																			
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés					04																								
	Nombre de forages existants réhabilités					01																								
	Données des forages raccordés					N°1					N°2					N°3 Exist					N°4									
						Qmax																								
						Qexp					5 m3/h					10 m3/h					10 m3/h					5 m3/h				
						Dint/Dext					140 mm					140 mm					140 mm					140 mm				
						Profond					85.44					85.66					42.58					67.16 m				
						ND																								
	Tête de forage					DN50					DN50					DN65					DN50									
	Electropompe					Q= 5 m ³ /h; HMT= 110 m; 2,5 KW (SP7-23)					Q= 5 m ³ /h; HMT= 110 m; 2,5 KW (SP7-23)					Q= 10 m ³ /h; HMT= 80 m; 3,65 KW					Q= 9 m ³ /h; HMT= 100 m; 7,5 KW									
	Groupe électrogène					11 KVA					11 KVA					17 KVA					11 KVA									
	Branchement SBEE					Transfo					NA					(SP9-18)					NA					NA				
						Ext MT					NA					NA					NA					NA				
						Ext BT					NA					NA					NA					NA				
	Locaux techniques et sécurisation															Local technique : 04 unités														
										Local de l'unité de chloration : 04 unités																				
										Local administratif : 01 unité																				
Clôture grillagée															04 unités															
Unités de traitement d'eau	04 unités																													
Equipements de régulation du réseau	49 Vannes, 09 Vidanges, 10 Ventouses																													
Tuyau PeHD	Total linéaire Km																													
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400															
	Refoul	3.4	0	0	0	0	0	0	0	0	3.4	0	0	0	0															
Distrib	10.3	0	2.4	7.5	0.4	0	0	0	0	0	0	0	0	0																
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau					Réservoir										V = 200 m ³ ; Hsc = 20 m														
						Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200														
						Mode de distribution										Refolement - distributif														
						Vanne hydro altimétrique										RAS														
						Clôture grillagée										87 ml														
Nombre de BF	28																													

FICHE TECHNIQUE : Cœur de SAEPmV de TCHATCHOU 2 (KINNOU KPANNOU)

Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)															
Financement	Source de financement								Budget National de l'Etat							
	Montant TTC des travaux (FCFA)															
Départements	BORGOU															
Communes	TCHAOUROU															
Arrondissement	TCHATCHOU															
Villages desservis	08 : DAKONON DAGOUROU, WOBIWOROU, BABAROU, SAKANA, KPEBA, SONDABIROU, AT-TIRA-KPAROU, SINWOROU															
Populations	Horizons		2030				2040									
	Population Totale		27 367				38 679									
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		04													
	Nombre de forages existants réhabilités		02													
	Données des forages raccordés						N°1		N°2		N°3		N°4		N°5	
			Qmax													
			Qexp		13 m3/h		5 m3/h		5 m3/h		9 m3/h		5 m3/h			
			Dint/Dext		140 mm		140 mm		126 mm		140 mm		140 mm			
			Profond		75.62 m		73.36 m		42.91 m		43.86 m		79.36 m			
			ND													
	Tête de forage						DN80		DN50		DN50		DN80		DN50	
	Electropompe						Q= 5 m ³ /h; HMT= 110 m; 2.5 KW (SP7-23)				Q= 5 m ³ /h; HMT= 110 m; 2.5 KW (SP7-23)		Q= 10 m ³ /h; HMT= 80 m; 3.65 KW		Q= 9 m ³ /h; HMT= 100 m; 7.5 KW	
	Groupe électrogène						NA		NA		NA		25 KVA		17 KVA	
	Branchement SBEE		Transfo				NA		NA		NA		NA		NA	
			Ext MT				NA		NA		NA		NA		NA	
			Ext BT		50 A		20 A		20 A		NA		NA		NA	
Locaux techniques et sécurisation												Local technique : 05 unités				
												Local de l'unité de chloration : 05 unités				
												Local administratif : 01 unité				
Clôture grillagée												05 unités				
Unités de traitement d'eau	05 unités															
Equipements de régulation du réseau	38 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses															
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400	
	Refoul	1.3	0	0	0	0	0	0	0	0	1.3	0	0	0	0	
	Distrib	13.7	0	1.8	0.6	0.5	0	0	0.7	0	0	0	0	0	0	
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 200 m ³ ; Hsc = 20 m			
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200			
			Mode de distribution										Refolement - distributif			
			Vanne hydro altimétrique										RAS			
			Clôture grillagée										87 ml			
Nombre de BF	28															

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de AKPAKANME

Projet et Composante	Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques																	
Financement	Source de financement		Royaume des Pays Bas															
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	OUEME																	
Communes	AKPRO-MISSERETE																	
Arrondissement	AKPAKANME																	
Villages desservis	07 : AKPAKANME, GBEDJI, KPOGON, GANMI, BLEHOUAN, TCHOUKOU DAHO, OUIDODJI																	
Populations	Horizons		2030				2040											
	Population Totale		50 713															
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		54 m ³ /h													
			Dint/Dext															
			Profond															
			ND															
	Tête de forage																	
	Electropompe		Q=54 m ³ /h; HMT= 60 m; 13 KW (SP60-8B)															
	Groupe électrogène																	
	Branchement SBEE		Transfo															
			Ext MT															
Ext BT																		
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités																
		Local de l'unité de chloration : 01 unités																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		87 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	31 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	2.0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2.0	0	0		
	Distrib	22.0	6.0	1.0	0	4.5	0	0	3.8	0	0	6.7	0	0	0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 400 m ³ ; Hsc = 21 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refoulement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										01					
			Clôture grillagée										97 ml					
Nombre de BF	22																	

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de DAAGBE

Projet et Composante	Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques																	
Financement	Source de financement		Royaume des Pays Bas															
	Montant TTC des travaux (FCFA)																	
Départements	PLATEAU																	
Communes	IFANGNI																	
Arrondissement	DAAGBE																	
Villages desservis	07 : DAAGBE NAGOT, DAAGBE DJEDJE, GLOGLO, DJEGOU DJEDJE, DJEGOU NAGOT, DAN, ADAMAYI																	
Populations	Horizons		2030				2040											
	Population Totale		36 749															
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		40 m ³ /h													
			Dint/Dext															
			Profond															
	ND																	
	Tête de forage																	
	Electropompe		Q=40 m ³ /h; HMT= 65 m; 11 KW (SP46-7)															
	Groupe électrogène		40 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités																
		Local de l'unité de chloration : 01 unités																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		77 ml																
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 2 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																	
Equipements de régulation du réseau	36 Vannes, 11 Vidanges, 11 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refoul	2.7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2.7	0	0		
	Distrib	29.8	6.7	1.9	12.3	1.1	0	0	5.7	0	0	0.9	0	1.1	0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 300 m ³ ; Hsc = 15 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										01					
			Clôture grillagée										97 ml					
Nombre de BF	37																	

FICHE TECHNIQUE : Cœur de SAEPmV de MANIGRI-2 (WANOU IGBERE)

Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)																																		
Financement	Source de financement					Budget National de l'Etat																													
	Montant TTC des travaux (FCFA)																																		
Départements	DONGA																																		
Communes	BASSILA																																		
Arrondissement	MANIGRI																																		
Villages desservis	14 : IDI AGOUGOU, AGOUGOU IGBERE, AYEWANANGNI, ODO KPAKO 1, ODO KPAKO 2, MODOGUI, CP MODOGUI, ILE LAKOU, ISSALE OWODE, OGBE ISSA, IDIROKO, CP ALPHA, MOKAFO, WANNOU LOKPA																																		
Populations	Horizons					2031					2041																								
	Population Totale															14 612																			
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés					05																													
	Nombre de forages existants réhabilités					01																													
	Données des forages raccordés										N°1					N°2					N°3														
						Qmax																													
						Qexp										12 m3/h					8 m3/h					6 m3/h									
						Dint/Dext										165 mm					165 mm					165 mm									
						Profond										96.23					64.68					79.95									
	ND																																		
	Tête de forage										DN65					DN65					DN60														
	Electropompe										Q= 12 m ³ /h; HMT= 120 m; 7,5KW (SP17-12)					Q= 8 m ³ /h; HMT= 100 m; 4 KW (SP7-27)					Q= 6 m ³ /h; HMT= 95 m; 4 KW, (SP7-27)														
	Groupe électrogène										25 KVA					17 KVA					17 KVA														
	Branchement SBEE					Transfo					NA					NA					NA														
						Ext MT					NA					NA					NA														
Ext BT						NA					NA					NA																			
Locaux techniques et sécurisation					Local technique : 03 unités																														
					Local de l'unité de chloration : 03 unités																														
					Local administratif : 01 unité																														
Clôture grillagée					01 unité																														
Unités de traitement d'eau	03 unité																																		
Equipements de régulation du réseau	50 Vannes, 2 Vidanges, 33 Ventouses																																		
Tuyau PeHD	Total linéaire Km																																		
		Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400																				
	Refoul	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0																				
Distrib	31.4	0	1.7	8.0	4.2	0	0	17.5	0	0	0	0	0	0																					
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau															Réservoir										V = 100 m3; Hsc = 20 m									
																Tuyauterie Arrivé et départ															Fonte Ductile DN 200				
																Mode de distribution															Refolement - distributif				
																Vanne hydro altimétrique															RAS				
																Clôture grillagée															01 unité				
Nombre de BF	18																																		

FICHE TECHNIQUE : SAEPmV de KATAGON

Projet et Composante	Programme OMIDELTA, Volet Acteurs Etatiques																
Financement	Source de financement		Royaume des Pays Bas														
	Montant TTC des travaux (FCFA)																
Départements	OUEME																
Communes	AKPRO MISSERETE																
Arrondissement	KATAGON																
Villages desservis	12 : AMOULOLO ; ANIANLI ; GBAKPO ; SEDJE ; KATAGON ; OUAYISOGBO ; OUEZOUME DA ; GOGBE ALIGO ; TCHIAN ; TOHOUIKANME ; TOKPA OEUTE, VANTE																
Populations	Horizons		2030		2040												
	Population Totale		45 450														
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		00														
	Nombre de forages existants réhabilités		00														
	Données des forages raccordés		N°1														
			Qmax														
			Qexp														
			Dint/Dext														
			Profond														
	ND																
	Tête de forage																
	Electropompe		Q= 48 m ³ /h; HMT= 70 m; 15KW (SP60-8)														
	Groupe électrogène		NA														
	Branchement SBEE		Transfo		NA												
			Ext MT		NA												
Ext BT			60 A														
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités															
		Local de l'unité de chloration : 01 unités															
		Local administratif : 01 unité															
Clôture grillagée		77 ml															
Unités de traitement d'eau	2 Pompes doseuses de 0-25 litres/h, 4 bacs en PEHD de 200 litres et accessoires																
Equipements de régulation du réseau	51 Vannes, 16 Vidanges, 16 Ventouses																
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	Refoul	5.6	0	0	0	0	0	0	0	0	5.6	0	0	0	0		
	Distrib	43.0	7.7	5.3	4.7	9.4	0	0	0	0	0	14.1	0	1.9	0	0	
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 350 m ³ ; Hsc = 24 m				
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200				
			Mode de distribution										Refolement - distributif				
			Vanne hydro altimétrique										01				
			Clôture grillagée										97 ml				
Nombre de BF	46																

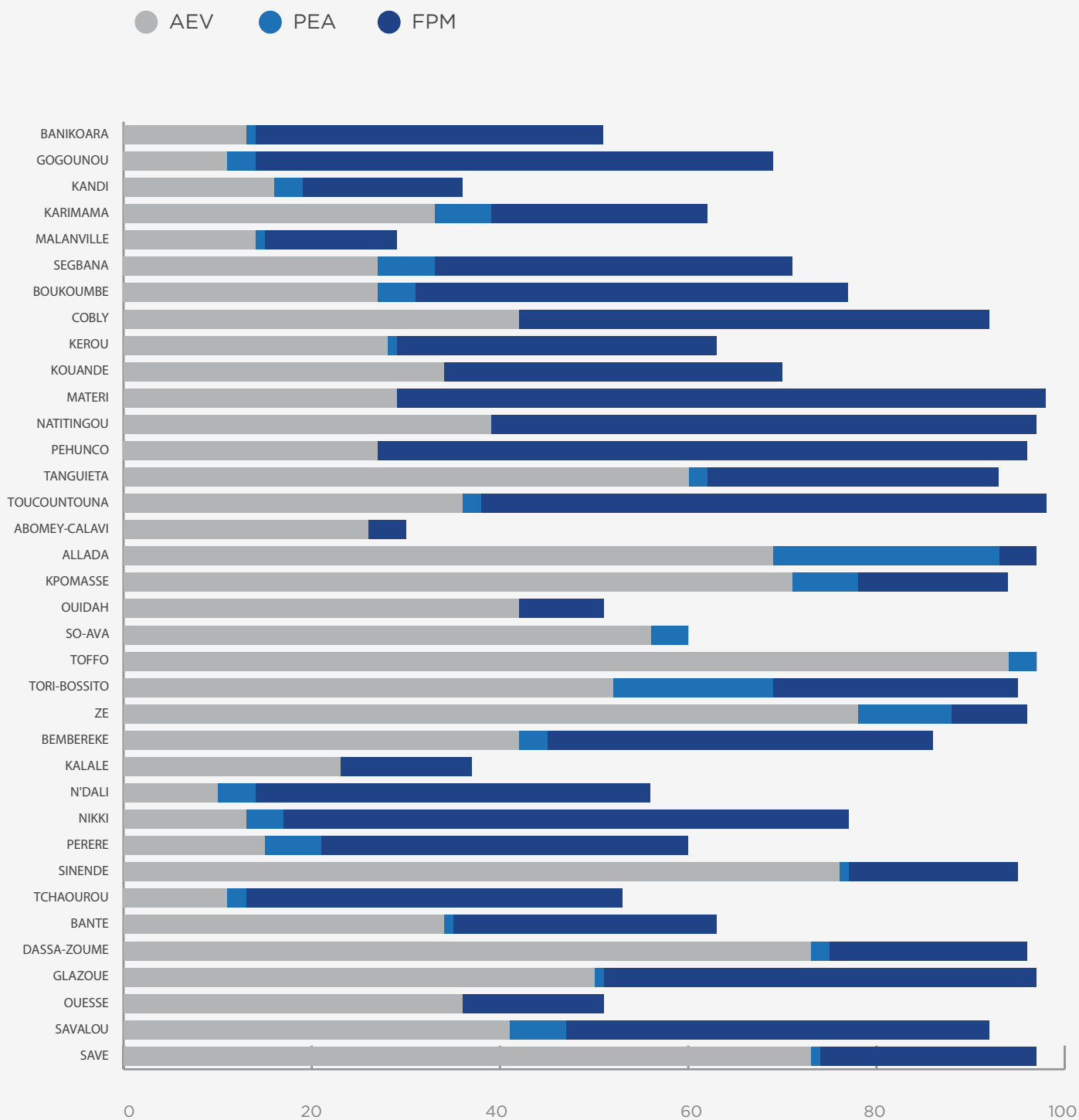
FICHE TECHNIQUE : AEV de KOUBA

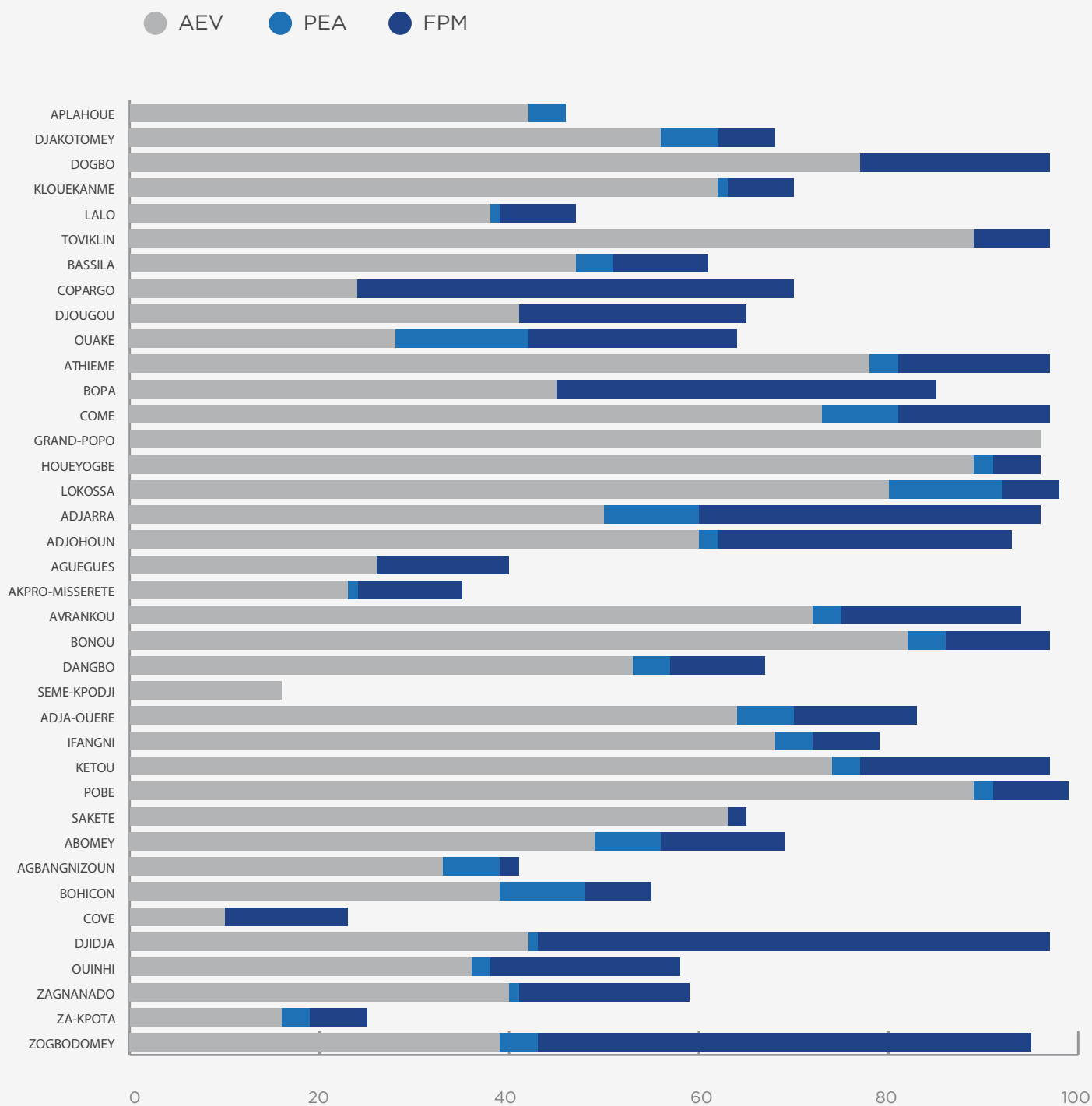
Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)																	
Financement	Source de financement		Budget National de l'Etat															
	Montant TTC des travaux (FCFA)		296 800 000															
Départements	ATACORA																	
Communes	TOUCOUNTOUNA																	
Arrondissement	KOUAFRA																	
Villages desservis	01 : KOUBA (Localités : KOGNORI, MANDAACA, FOULANA, KAMBARKA, TANKOKONA, SOUERE)																	
Populations	Horizons		2031				2040											
	Population Totale		6 062															
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés		02															
	Nombre de forages existants réhabilités		00															
	Données des forages raccordés		N°1															
			Qmax															
			Qexp		20 m ³ /h													
			Dint/Dext		165 mm													
			Profond		91.76													
			ND															
	Tête de forage		DN80															
	Electropompe		Q= 20 m ³ /h; HMT= 150 m; 9.2 kw; SP30-9															
	Groupe électrogène		30 KVA															
	Branchement SBEE		Transfo		NA													
			Ext MT		NA													
Ext BT			NA															
Locaux techniques et sécurisation		Local technique : 01 unités																
		Local de l'unité de chloration : 01 unités																
		Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée		01 unité																
Unités de traitement d'eau	01 unité																	
Equipements de régulation du réseau	13 Vannes, 03 Vidanges, 04 Ventouses																	
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400			
	Refo	3.0	0	0	0	0	0	3.0	0	0	0	0	0	0	0			
	Distrib	7.1	0	4.8	2.3	0	0	0.0	0	0	0	0	0	0	0			
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau		Réservoir										V = 100 m ³ ; Hsc = 15 m					
			Tuyauterie Arrivé et départ										Fonte Ductile DN 200					
			Mode de distribution										Refolement - distributif					
			Vanne hydro altimétrique										RAS					
			Clôture grillagée										87 ml					
Nombre de BF	14																	

FICHE TECHNIQUE : AEV de TAKISSARAI

Projet et Composante	Projet d'Amélioration des Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable dans 24 localités (PASAEP 24)																
Financement	Source de financement	Budget National de l'Etat															
	Montant TTC des travaux (FCFA)	331 066 300															
Départements	ATACORA																
Communes	TOUCOUNTOUNA																
Arrondissement	KOUAFRA																
Villages desservis	02 : TAKISSARI et PEPERKOU (Localités : TCHOUNDEKOU, BOROUBOU2, KOTANE, TAM-PARTOU, KOUSSOPAKOU, BOROUBOU1, KOUDOHOON, DOKONDE)																
Populations	Horizons	2030					2040										
	Population Totale	6 031															
Station de pompage	Nombre de nouveaux forages réalisés	01															
	Nombre de forages existants réhabilités	00															
	Données des forages raccordés	N°1															
		Qmax															
		Qexp	13 m ³ /h														
		Dint/Dext	165 mm														
		Profond	71.10														
		ND															
	Tête de forage	DN80															
	Electropompe	Q= 13 m ³ /h; HMT= 129 m; 7.5 kw; SP11-33															
	Groupe électrogène	25 KVA															
	Branchement SBEE	Transfo	01														
		Ext MT	NA														
		Ext BT	150 m + 30 A														
Locaux techniques et sécurisation	Local technique : 01 unités																
	Local de l'unité de chloration : 01 unités																
	Local administratif : 01 unité																
Clôture grillagée	01 unité																
Unités de traitement d'eau	01 unité																
Equipements de régulation du réseau	30 Vannes, 7 Vidanges, 8 Ventouses																
Tuyau PeHD	Total linéaire Km	Ø 63	Ø 75	Ø 90	Ø 110	Ø 125	Ø 140	Ø 160	Ø 180	Ø 200	Ø 225	Ø 280	Ø 315	Ø 355	Ø 400		
	Refoul	0.0	0	0	0	0	0	0	0	0	5.6	0	0	0	0		
	Distrib	18.7	0.0	6.8	6.4	5.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Ouvrage de stockage ou de transit	Châteaux d'eau	Réservoir														V = 100 m ³ ; Hsc = 21 m	
		Tuyauterie Arrivé et départ														Fonte Ductile DN 200	
		Mode de distribution														Refolement - distributif	
		Vanne hydro altimétrique														RAS	
		Clôture grillagée														87 ml	
Nombre de BF	17																

Annexe 5 - Détails des taux de desserte par Commune





Annexe 6 - Quelques images d'ouvrages

SAEPmV de HOUELY GABA



Château d'eau cylindrique de 100 m³ sur une hauteur sous cuve de 15 m.

Rampe de point
collecte d'eau potable



SAEPmV de GOGBO



Equipements de la Tête de forage de la station de pompage



Château d'eau conique de 400 m³ sur une hauteur sous cuve de 21 m

SAEPmV de DJOMON



Equipements de la Tête de forage et locaux (Technique, Unité de chloration, et Administratif) de la station de pompage.



Château d'eau conique de 500 m³ sur une hauteur sous cuve de 18 m

SAEPmV de KESSOUNOU



Bâche de reprise et locaux (Technique, Unité de chloration, et Administratif) de la station de pompage.



Equipements de la Tête de forage de la station de pompage



